

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9499

Vendredi 24 Décembre 2021

Alger n'en finit pas de patauger dans sa marocophobie

En dépit d'une infrastructure caduque, la junte s'accroche désespérément à une très hypothétique 19^{ème} édition des Jeux méditerranéens



*Des stades en friche.
La faute à Voltaire...
au Maroc plutôt.*

Lire page 3

Point de "pillage" au grand dam des pantins et de leurs commanditaires
Les richesses du Sahara marocain profitent bel et bien aux Sahraouis marocains



Page 2

Commémoration du premier anniversaire de l'Accord tripartite Maroc-USA-Israël



Page 4

Baisse du volume du commerce des marchandises à l'échelle mondiale



Page 10

Un Raja trop défensif rate le coche face à Al Ahly



Page 23

Point de "pillage" au grand dam des pantins et de leurs commanditaires

Les richesses du Sahara marocain profitent bel et bien aux Sahraouis marocains

La Commission européenne et le SEAE affirment la continuité des relations commerciales entre le Maroc et l'UE

Actualité

Encore une fois, l'Union européenne confirme, s'appuyant sur des réalités patentées et des données précises, que les provinces du Sud marocain bénéficient amplement des fruits des accords de libre-échange agricoles et de pêche.

La commission européenne et le service européen de l'Action extérieure (SEAE) viennent de publier leur rapport annuel, s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre desdits accords sous forme d'échanges de lettres, modifiant les protocoles 1 et 4 de l'Accord d'association Maroc-UE, entré en vigueur le 19 juillet 2019, dit communément « Accord agricole ».

Rappelons à ce propos que les mesures contenues dans l'Accord, concernant la libéralisation mutuelle, en matière de produits agricoles, de produits agricoles transformés, de poissons et de produits de la pêche ont atteint leur dixième année d'existence à partir du 1er octobre 2021.

Or les indépendantistes du polisario et leurs parrains algériens, dont les prétentions illégitimes sont de plus en plus rejetées, discréditées et décrédibilisées sur le plan régional, continental et international, désœuvrés et désamorçés après avoir multiplié les échecs politiques et diplomatiques au niveau des institutions et organisations planétaires mais aussi au sein de l'opinion publique internationale, n'ont cessé depuis 2015 de manœuvrer, usant de tous les moyens de lobbying douteux voire mafieux, pour contrecarrer le développement vertigineux de cette coopération Maroc-Union européenne bien assise au terme de longues décennies d'études, de négociations et de concertations savantes.

En effet, le polisario, dans une tentative, dénotant clairement le désespoir et le désar-



roi dans lesquels il patauge, a introduit un recours auprès de la justice européenne dénonçant effrontément, entre autres, que l'accord entre le Royaume du Maroc et l'Union européenne ne profite pas aux «sahraouis» mais pille «leurs richesses».

Grandement mystificateur et ridicule !

Sans aborder les détails de ses manœuvres aventurières, l'on rappelle que la Cour de justice européenne avait rejeté un précédent recours (2015-2016), par ailleurs infondé et ne s'appuyant sur aucune disposition juridique du droit international, pour « défaut de qualité pour agir ».

Toutefois, toujours en désespoir de cause, dans un contexte d'avancées diplomatiques et politiques, d'émergence économique et sociale avérée du Maroc au niveau régional et continental, matérialisées par la reconnaissance américaine de la souveraineté du Royaume du Maroc sur ses provinces du Sud, l'ouverture de nombreuses représentations diplomatiques étrangères dans les principales villes de ces mêmes provinces, le processus de développement, économique et infrastructurel, particulièrement des régions du Sud marocain, le déploiement du Maroc dans la sphère politique, économique et sociale africaine... le polisario a, une fois de plus, introduit le même recours auprès de la même juridiction européenne.

Ainsi avec un tribunal, bizarrement composé de la même manière qu'en 2015, avec malencontreusement une méconnaissance du dossier et de ses paramètres juridiques, socioéconomiques, démographiques et géographiques, conjuguée à des considérations idéologiques et politiques biaisées qui prennent le pas sur le volet juridique, l'on se retrouve fatalement confronté à une décision manifestement partielle en 2021, concernant le recours en annulation des décisions du Conseil européen au sujet des accords agricoles et de pêche avec le Maroc.

En tout état de cause, ladite juridiction, supposée pourtant au fait de toutes les péripéties de cette action, et supposée animée de l'esprit d'impartialité requis par la déontologie juridique internationale, procède dans un jugement foncièrement incohérent, incompréhensible et illégitime, à l'annulation de l'accord en question, accord dont les dimensions, sont de loin supérieures à leur acceptation particulière du droit et de la justice.

D'ailleurs, dès l'annonce de l'arrêt du tribunal de première instance de l'Union européenne, le 29 septembre 2021, les réactions

et du SEAE, publié ce mercredi 22 décembre.

Ce document, détaillant minutieusement les diverses formes de profits apportées par l'accord aux habitants des provinces du Sud marocain, adopte une tonalité positive qui reflète fidèlement la qualité des échanges et la solidité du partenariat entre le Maroc et l'Union européenne.

Effectivement, le texte conforte l'approche retenue par les autorités marocaines en vue de promouvoir l'ouverture économique particulièrement des provinces et villes du Sud et d'en faire une plaque tournante imposante et un hub attractif et incontournable dans le cadre d'un partenariat win-win entre l'ensemble européen, le Maroc et son prolongement africain.

En outre, le rapport de la commission européenne et du SEAE atteste, tout au long d'une quarantaine de pages, par des données statistiques précises, de l'impact positif et patenté de l'accord sur le développement socioéconomique des provinces du Sud marocain et de leurs populations, en termes de croissance économique, de production et d'exportation des produits agricoles et de la pêche, de création d'emploi et d'investissements.

Le texte met également en exergue la pertinence des politiques publiques déployées dans ces régions, en mettant en valeur les résultats considérables obtenus et leurs effets multiplicateurs en termes d'investissements de généralisation de la protection sociale à l'ensemble de la société marocaine, d'amélioration des conditions de travail, de l'intégration socioéconomique, politique et culturelle de la femme, de soutien assidu de la jeunesse ou encore de développement vigoureux et savant des infrastructures.

D'autre part, avec ce cinquantième démenti de la part des institutions européennes aux thèses factices d'un prétendu « pillage » des ressources des provinces du Sud, véhiculées par les adversaires de l'intégrité territoriale du Royaume, le rapport corrobore le bénéfice avéré pour les populations du Sahara marocain tel que constaté et acté par les représentants de la commission européenne et du SEAE lors d'une visite effectuée en septembre 2021 au Maroc, y compris dans les provinces du Sud.

Finalement, à la lecture des différents chapitres du rapport européen, l'on constate que les conclusions qui en découlent constituent un énième camouflet infligé par les plus importantes institutions de l'Union des 27, en l'occurrence la Commission européenne et le service européen de l'Action extérieure (SEAE) à l'Algérie et ses pantins du polisario qui ne cessent désespérément de payer dans des manœuvres infructueuses visant à remettre en question la légalité des accords entre l'UE et le Maroc.

Bref, le document sonne comme une fin de non-recevoir à l'endroit d'Alger et du polisario, souligne la continuité sans ambages des relations commerciales entre le Maroc et l'UE et consacre la stabilité de ces rapports en réaffirmant les engagements de l'Europe.

Ne reste alors, en tout état de cause, à la Cour d'appel européenne qui se prononcera dans les prochains jours que rétablir toutes ces vérités et démythifier le contexte régional nord-africain et méditerranéen.

Rachid Meflah



A la lecture des différents chapitres du rapport européen, l'on constate que les conclusions qui en découlent constituent un énième camouflet infligé par les plus importantes institutions de l'Union des 27, en l'occurrence la Commission européenne et le service européen de l'Action extérieure (SEAE) à l'Algérie et ses pantins du polisario

se sont multipliées du côté européen pour le maintien de l'accord, qu'il s'agisse de la Commission européenne, des eurodéputés ou des Etats membres.

Là-dessus, aussitôt après l'arrêt rendu par cette instance judiciaire, Josep Borell, vice-président de la Commission européenne, s'est empressé de déclarer dans un communiqué conjoint aux côtés du chef de la diplomatie marocaine, Nasser Bourita que « nous prendrons les mesures nécessaires afin d'assurer le cadre juridique qui garantit la poursuite de la stabilité des relations commerciales entre l'Union européenne et le Royaume du Maroc. Nous restons pleinement mobilisés pour continuer la coopération entre l'Union européenne et le Royaume du Maroc, dans un climat de sérénité et d'engagement afin de consolider le partenariat euro-marocain de prospérité partagée, lancé en juin 2019.

C'est sur cette même ligne de conduite, rationnelle et responsable que s'inscrit le rapport officiel de la Commission européenne



Le texte conforte l'approche retenue par les autorités marocaines en vue de promouvoir l'ouverture économique particulièrement des provinces et villes du Sud et d'en faire une plaque tournante imposante et un hub attractif et incontournable dans le cadre d'un partenariat win-win entre l'ensemble européen, le Maroc et son prolongement africain

Alger n'en finit pas de patauger dans sa marocophobie



En dépit d'une infrastructure caduque, la junte s'accroche désespérément à une très hypothétique 19^{ème} édition des Jeux méditerranéens



Des projets qui peinent à aboutir.

Quand on gratte le vernis du sport, la politique n'est jamais loin. Les Jeux méditerranéens, prévus en juin 2022 à Oran, en sont une nouvelle illustration. Les organisateurs de cet événement sportif qui devrait regrouper 26 nations et plus de 4500 athlètes ne cessent de multiplier leurs actes hostiles à l'encontre du Maroc. Après avoir publié une carte du Royaume tronquée de son Sahara sur le site officiel de la compétition, ils ont sciemment omis d'insérer le logo du Comité national olympique marocain (CNOM), sur le même site Internet, où sont affichés les logos des différents comités olympiques qui devraient prendre part à cette manifestation sportive. Une bêtise affligeante qui est passée inaperçue mais qui a été réparée après le tollé suscité sur les réseaux sociaux par ladite carte tronquée.

Selon le journaliste et opposant algérien, Oualid Kébir, «la junte militaire, qui tient les rênes de tous les secteurs en Algérie, a encore fait preuve de manque flagrant de discernement». «Ils sont en effet incapables de faire la différence entre sport et bataille diplomatique et politique. On se croirait au temps de la guerre froide», a-t-il souligné, avant de rappeler que «des généraux algériens, vrais décideurs dans le pays, ont toujours essayé d'instrumentaliser le sport, dans toutes ses manifestations et sous toutes ses formes». «Dans les pays qui se respectent, le sport est un pilier de développement humain, au vu des opportunités qu'il peut créer et de son rôle dans la dynamisation de la vie économique et commerciale et également dans l'attraction touristique. Alors qu'en Algérie, où tous

les droits humains sont bafoués, c'est d'abord un outil de propagande et surtout un moyen pour le régime militaro-politique, en quête de légitimité, de détourner l'attention sur ses problèmes internes», précise le journaliste algérien. «Dans son acception globale, le sport s'emploie à lutter contre le fanatisme et la discrimination, et œuvre à propager les valeurs de modération, de tolérance et à endiguer les facteurs enclenchant guerres et conflits et perpétuant les foyers de tension», relève-t-il, avant de citer l'exemple des deux Corée où le sport a été d'un concours certain dans l'entame des négociations entre les deux pays, notamment à travers la fusion entre les équipes sportives des deux nations à l'occasion des Jeux olympiques de Sydney 2000. «De même, les rencontres de tennis de table organisées, en 1971, ont assaini l'atmosphère et ont été le prélude à la reprise des relations diplomatiques entre la Chine communiste et les Etats-Unis d'Amérique alors en pleine guerre froide (diplomatie du ping-pong)», a-t-il également rappelé, avant de préciser que le comité d'organisation des Jeux méditerranéens 2022 n'a ni la capacité ni le pouvoir de prendre de telles décisions. «Ses membres ne peuvent que suivre, à la lettre, les directives des militaires algériens qui dictent leurs lois dans quasiment tous les domaines», a-t-il relevé, tout en rappelant que «la simple expression citoyenne d'une idée ou d'une opinion par un écrit, un dessin, une caricature, ou une vidéo, à partir de n'importe quel support et qui ne s'inscrit pas dans l'apologie de la politique menée par le régime peut être motif à une interpellation et à un emprisonnement».

Oualid Kébir déplore, par ailleurs, l'organisation de tels événements sportifs dans des pays où les droits de l'Homme sont bafoués. «Malheureusement, quand les décideurs du monde du sport attribuent l'organisation d'une compétition à un pays donné, ils ne le font pas en fonction de son système politique, mais parce qu'ils estiment que ce dernier est prédisposé à dépenser de l'argent pour accueillir les compétitions dans des conditions favorables. Le Comité olympique européen a ainsi choisi Bakou, la capitale de l'Azerbaïdjan pour ses premiers J.O européens. Or on le sait, l'Azerbaïdjan n'est pas un pays où l'on peut s'exprimer librement. Faut-il rappeler également que la Chine a accueilli les J.O d'été en 2008. Ou encore que la Russie a été le pays hôte de la Coupe du monde de football en 2018 après avoir organisé les J.O d'hiver en 2014», tient-il à rappeler. «Hélas, la question des droits de l'Homme est une question peut-être secondaire dans l'agenda des organisations sportives», regrette ce journaliste exilé à Oujda.

Le plus grand événement sportif de la Méditerranée en suspens

Après les Jeux méditerranéens d'Alger en 1975, il aura donc fallu attendre 47 ans pour voir cette compétition sportive revenir en Algérie. D'ailleurs, hormis quelques événements comme la Coupe d'Afrique des nations de handball que l'Algérie a organisée en 2014, le pays a passé 25 ans sans accueillir aucune compétition sportive d'envergure.

La dernière manifestation sportive majeure qui a eu lieu en Algérie remonte à 1990, lorsque le

pays avait abrité, dans un contexte politique délicat, la Coupe d'Afrique des nations et l'avait d'ailleurs remportée. Mais la joie procurée par ce premier sacre africain avait été de courte durée. Un an et demi plus tard, le terrorisme ravageait le pays provoquant la mort de près de 200.000 personnes en une décennie, tout en enfonçant l'Algérie dans une longue période d'instabilité et de guerre civile.

«Si l'Algérie n'a plus organisé de telle compétition, c'est avant tout parce que le pays et ses décideurs n'inspiraient plus confiance à aucune instance sportive internationale», estime Oualid Kébir qui rappelle que même l'organisation de l'édition 2022 des Jeux méditerranéens, qui constituent pour le pays du Bassin méditerranéen l'événement sportif pluridisciplinaire le plus important après les Jeux olympiques, est aujourd'hui en suspens à cause d'une infrastructure défaillante et du retard accumulé pour la bonne tenue de l'événement.

A un peu moins de sept mois de l'ouverture des Jeux méditerranéens 2022, le président du nouveau Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM), Davide Tizzano, a d'ailleurs demandé des «solutions immédiates» à la ville hôte, Oran. «Nous respectons le peuple algérien et ses efforts, nous respectons le gouvernement du pays pour les grandes dépenses qui ont été faites pour la construction des projets, mais nous devons préserver le prestige des Jeux méditerranéens. Nous voulons tous que les Jeux aient lieu à Oran, nous aiderons par tous les moyens à les organiser, mais nous ne pouvons pas mettre en danger le plus grand événement sportif de la Méditer-

ranée», a-t-il fait savoir.

Le président de la commission de coordination, Bernard Amsalem, a, lui aussi, fait part au Comité exécutif de «ses inquiétudes». «Dans son rapport régulier, celui qui est également 2ème vice-président du CIJM, a analysé la situation actuelle et a «exprimé sa préoccupation et son inquiétude face aux retards de construction des infrastructures, d'achèvement des appels d'offres et de la mise en place de programmes de technologie et de transport», peut-on lire sur le site CIJM.

«Plus de 700 millions de dollars ont été débloqués pour permettre l'embellissement de la ville d'Oran et la construction de nombreuses infrastructures sportives devant élever la deuxième ville du pays aux villes internationales les mieux équipées et les plus accueillantes pour les touristes. Malheureusement, ce rêve qui est né depuis 2007 est en train de tourner au cauchemar», explique, pour sa part, le journaliste algérien Abou Semmar, également exilé en France. «Et pour cause, dit-il, les chantiers traînent et presque aucune infrastructure sportive ou aéroportuaire n'est encore prête pour être inaugurée et permettre à Oran d'abriter le plus prestigieux rendez-vous sportif du bassin méditerranéen». «Oui, absolument rien n'est encore prêt pour rendre possible l'organisation de ces Jeux méditerranéens en été 2022. A moins de 7 mois des épreuves de cette prestigieuse compétition, Oran ne dispose ni d'un nouvel aéroport digne de ce nom ni d'un complexe sportif olympique achevé et prêt à accueillir des épreuves sportives», souligne-t-il.

Mehdi Ouassat

Commémoration du premier anniversaire de l'Accord tripartite Maroc-USA-Israël

Nasser Bourita : *Une célébration d'un passé, d'un présent et d'un avenir communs*

Anthony Blinken : *Une réussite diplomatique*

Yair Lapid : *Le Maroc et Israël appelés à continuer à construire et à renforcer leurs liens bilatéraux*



La commémoration du premier anniversaire de l'Accord tripartite Maroc-USA-Israël n'est pas une célébration d'un simple événement diplomatique, mais celle d'un passé, d'un présent et d'un avenir communs, a affirmé, mercredi à Rabat, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Ce premier anniversaire est un renouvellement d'une promesse à trois niveaux, à savoir celle d'un engagement authentique envers les Personnes, d'une construction concrète d'un Partenariat et d'un engagement actif pour la Paix, a souligné M. Bourita lors d'une visioconférence tenue à cette occasion, avec la participation du ministre des Affaires étrangères israélien, Yair Lapid, du Secrétaire d'Etat américain Antony Blinken et du chargé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis au Maroc, David Greene.

La signature, l'année dernière, de la Déclaration conjointe trilatérale devant Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a été un élément déclencheur du rapprochement des nations, a-t-il soutenu, mettant en évidence le caractère déclencheur de l'Accord qui a permis le renforcement des liens séculaires entre les peuples.

Mettant en exergue la composition juive de l'identité marocaine,

M. Bourita a indiqué que la réussite de cet Accord passe par le renouvellement d'un million d'Israéliens d'origine marocaine avec leur héritage culturel, ainsi que leur visite à la terre de leurs ancêtres qui y ont vécu dans la paix et l'harmonie, sous la protection de la Monarchie marocaine.

Le ministre, qui a appelé à élargir le cercle de ce partenariat, a illustré l'aspect de la notion de paix qui marque la Déclaration trilatérale. "En affirmant la reconnaissance pleine et entière de la souveraineté du Maroc sur son Sahara, et en rétablissant la relation avec l'Etat d'Israël, la Déclaration trilatérale conjointe a porté un très haut message de paix", a-t-il dit.

Dans ce sens, M. Bourita a estimé que le rétablissement de la relation avec Israël est une contribution à la paix au Moyen-Orient. "La Déclaration trilatérale conjointe est un outil précieux qui peut aider à faire avancer la paix dans la région, améliorer la sécurité et ouvrir de nouvelles opportunités pour tous", a-t-il soutenu.

Le ministre a, en outre, relevé que le Royaume a mis en œuvre les engagements de cet accord trilatéral, à travers l'opérationnalisation des missions diplomatiques, la signature d'une série d'accords, l'échange de visites officielles et l'activation de la coopération sectorielle.

"Sous la conduite éclairée de S.M le Roi, le Maroc poursuivra ses efforts en faveur d'une paix juste,

durable et équitable basée sur la solution de deux Etats vivant côte à côte dans la paix et la sécurité", a-t-il noté.

Par ailleurs, il a affirmé que le Souverain, en Sa qualité de Président du Comité Al Qods, appelle à la préservation du caractère unique et sacré d'Al Qods Acharif, de son cachet spirituel et de sa vocation particulière en tant que ville de paix.

La Déclaration trilatérale confirme et amplifie le vaste et riche potentiel de coopération entre le Maroc, les Etats-Unis et Israël, pour s'ouvrir à des partenariats incluant d'autres pays et régions, a-t-il fait remarquer.

Conformément à la Vision Royale, "nous tenons à un partenariat d'action, qui soit en mouvement, en faveur d'une coopération concrète gagnant-gagnant", a-t-il plaidé, ajoutant que ce partenariat embrasse tous les domaines, notamment la santé, l'éducation, la sécurité, l'économie, le commerce, le tourisme, la culture et l'agriculture.

M. Bourita a également souligné que le Royaume a mis en œuvre les engagements de cet accord trilatéral, à travers l'opérationnalisation des missions diplomatiques, la signature d'une série d'accords, l'échange de visites officielles et l'activation de la coopération sectorielle.

Par ailleurs, l'accord signé il y a

un an entre le Maroc, les Etats-Unis et Israël est une "réussite diplomatique" qui amorce une nouvelle ère de paix, de stabilité, d'opportunités et de compréhension, a affirmé mercredi le Secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken.

M. Blinken a rappelé qu'au lendemain de la signature de leur déclaration commune, le Maroc et Israël ont ouvert leurs espaces aériens, "pour la première fois depuis des décennies", à raison de dix vols directs par semaine.

Il a également indiqué que le Royaume et Israël ont conclu des accords qui facilitent les exercices militaires conjoints et intensifient les relations économiques, notant qu'un nouveau Conseil d'affaires Maroc-Israël a aidé à créer plus de 30 partenariats dans les secteurs de la technologie, de l'agriculture, de l'eau, du textile, de la santé et des énergies renouvelables.

Des discussions sont en cours pour collaborer à des projets de désalinisation et pour créer des programmes d'échanges d'étudiants sur la durabilité environnementale, a ajouté M. Blinken, relevant que les deux pays ont approfondi leurs liens culturels pour qu'un million d'Israéliens d'origine marocaine puissent renouer avec leurs racines, et que les jeunes athlètes marocains et israéliens puissent s'entraîner ensemble.

"Ces mesures ne sont pas seu-

lement positives pour Israël et le Maroc, elles le sont aussi pour la région dans son ensemble", a estimé le chef de la diplomatie américaine, assurant que les Etats-Unis veulent "élargir davantage le cercle de la diplomatie pacifique".

M. Blinken a, en outre, fait observer, qu'à travers la reprise de leurs relations, le Maroc et Israël montrent la voie aux autres pays pour "discuter ouvertement et de manière constructive de leurs objectifs communs et de leurs points de désaccord", saisir les opportunités mutuellement bénéfiques et rassembler les peuples dans l'amitié.

"C'est pourquoi les Etats-Unis se sont engagés à soutenir et à étendre les accords d'Abraham", a souligné le chef de la diplomatie américaine.

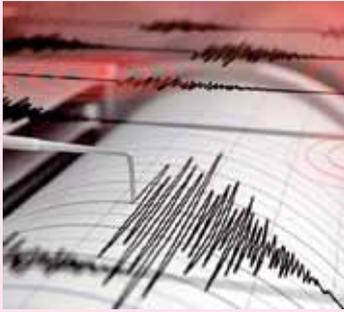
"Nous vous sommes reconnaissants de vos efforts continus pour approfondir et renforcer les liens entre deux grands partenaires et amis des Etats-Unis", a relevé M. Blinken, faisant part de la détermination de Washington à poursuivre "notre travail ensemble pour construire une région plus pacifique et plus prospère".

De son côté, le ministre israélien des Affaires étrangères, Yair Lapid, a affirmé que le Maroc et l'Etat d'Israël sont appelés à continuer à construire et à renforcer leurs liens bilatéraux.

"Nous devons continuer à construire, à trouver de nouvelles initiatives et à renforcer nos liens bilatéraux", a soutenu le chef de la diplomatie israélienne. Et d'ajouter que "nous célébrons une année de paix renouvelée entre de vieux amis. Les liens entre nos peuples sont profonds et les relations entre nos pays sont plus solides que jamais", a-t-il estimé, soulignant que "nous établissons aujourd'hui des relations plus étroites entre les peuples et entre les acteurs économiques dans l'optique d'une coopération stratégique plus approfondie".

Revenant sur la visite effectuée au Maroc en août dernier, M. Lapid a indiqué qu'il s'agit de "l'un des moments forts" de son mandat en tant que ministre, se félicitant de la célébration de l'anniversaire de cet Accord tripartite qui a acté le rétablissement des relations entre l'Etat hébreu et le Maroc.

Secousses telluriques dans les provinces d'Al Hoceima et de Driouch



Une secousse tellurique de magnitude 3,5 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée jeudi dans la province d'Al Hoceima, a indiqué l'Institut national de géophysique (ING).

La secousse, dont l'épicentre est situé dans la commune d'Ajdjr, s'est produite à 10h 20min 55sec (GMT+1), a précisé le Réseau national de surveillance et d'alerte sismique, relevant de l'ING, dans un bulletin d'alerte sismique.

Survenue à une profondeur de 19 km, la secousse s'est produite à une latitude de 35.202°N et une longitude de

3.892°W, selon la même source.

Deux secousses telluriques de magnitudes de 4,3 et 4,7 degrés sur l'échelle de Richter ont été enregistrées jeudi, dans la province de Driouch, a indiqué l'ING. La première secousse, d'une magnitude de 4,7 sur l'échelle de Richter, s'est produite à 03H 52min 52sec (GMT+1), a précisé le Réseau national de surveillance et d'alerte sismique. Survenue à une profondeur de 14 km, la secousse, dont l'épicentre est situé au large de la province d'Al Hoceima, s'est produite à une latitude de 35.136°N et une longitude de

3.815°W, a précisé la même source.

Selon le bulletin, l'épicentre de cette secousse est situé dans la commune de Trougout dans la province de Driouch.

La deuxième secousse, d'une magnitude de 4,3 sur l'échelle de Richter, s'est produite à 03H 57min 41sec (GMT+1) avec une profondeur de 11 km, une latitude de 35.103°N et une longitude de 3.826°W.

Selon la même source, l'épicentre de cette secousse est situé dans la commune de Ijermaouas au large de la province de Driouch.

Lors de son Assemblée Générale

Le GERM incite à la création d'un Institut universitaire d'études et de recherches sur la Méditerranée

Le Groupement d'Etudes et de Recherche sur la Méditerranée (GERM) a tenu son assemblée générale ordinaire sous la direction de son Président, le Professeur Habib El Malki, le vendredi 17 décembre 2021 au siège de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de l'Université Mohammed V – Agdal. Cette assemblée générale a été consacrée à l'approbation des rapports : moral et financier, et à l'examen des pistes possibles pour développer les activités du Groupement dans divers domaines liés à la recherche et à la réflexion sur l'histoire et l'avenir de la région méditerranéenne dans ses relations avec les différentes régions du monde.

Au début de cette assemblée, M. Habib El Malki, Président du GERM, a souhaité la bienvenue

aux membres présents, rappelant le parcours historique du Groupement en tant qu'espace de dialogue et d'échange d'idées, et outil de sensibilisation des décideurs et de l'opinion publique nationale et internationale sur les questions politiques, économiques, sociales et culturelles. M. El-Malki a souligné l'importance de la dimension méditerranéenne pour le Maroc, non seulement dans ses relations avec l'Europe, mais aussi avec le reste du monde (Afrique, Asie, Amérique du Nord et Amérique latine). Il a rappelé également l'accumulation intellectuelle et scientifique réalisée par le GERM afin de mieux comprendre les transformations méditerranéennes, et de percevoir les dimensions internationales imbriquées de la région méditerranéenne.

Après son ouverture, l'assemblée générale a procédé à la présentation du rapport moral qui reprenait les différentes activités et publications réalisées par le GERM au cours de la période précédente, et traitait des relations de coopération avec les partenaires, notamment le partenariat avec l'Université Mohammed V de Rabat. Par la suite, le rapport financier a été présenté, pour passer en revue, conformément aux normes légales en vigueur, les revenus de soutien des partenaires, et les dépenses liées à la couverture des activités et des publications et le renouvellement du site Internet du GERM.

Après avoir approuvé les deux rapports : moral et financier, le GERM a examiné les grandes lignes du programme d'action et des futurs partenariats, notam-

ment les activités et projets suivants:

Consacrer la prochaine rencontre annuelle au thème : «La Méditerranée : Enjeux stratégiques des super puissances» afin d'étudier la situation problématique de la région et les différentes crises que les pays méditerranéens ont connues, notamment les crises financière et sanitaire. Cette rencontre permettra d'analyser le repositionnement des grandes puissances et des pays de la région, dont le Maroc, à la lumière des transformations internationales multidimensionnelles.

Les mesures prises pour lancer les activités de la «Chaire d'études méditerranéennes» qui a été créée en partenariat avec l'Université Mohammed V de Rabat afin de créer un espace ouvert et pluriel d'experts et de cher-

cheurs de divers domaines pour contribuer à une réflexion collective sur la réalité et le sort de la région méditerranéenne.

Les démarches engagées pour créer un master spécialisé dans le domaine méditerranéen, en partenariat avec l'Université Mohammed V de Rabat, pour constituer un cadre universitaire de formation académique ouvert aux différents départements universitaires intéressés par les études méditerranéennes.

Constituer une commission pour coordonner avec la présidence de l'Université Mohamed V Agdal afin d'élaborer en commun un projet de création d'un institut universitaire d'étude et de recherches sur la Méditerranée et prendre les mesures nécessaires auprès du secteur de tutelle afin de le faire aboutir.

L'engagement du Royaume en faveur du développement de l'Afrique réaffirmé devant l'UA à Addis-Abeba

L'engagement du Royaume en faveur du développement de l'Afrique et de la prospérité du citoyen africain a été réitéré, mercredi à Addis-Abeba, lors de la première réunion par visioconférence du Sous-Comité des Représentants Permanents de l'Union Africaine, chargé des questions économiques et des Affaires commerciales, présidée par le Maroc.

La présidence marocaine de ce Sous-comité n'a pas été fortuite et intervient par conséquent sur la base de la vision du Royaume, qui favorise la voie de la solidarité, de la paix et de l'union et réaffirme l'engagement en faveur du développement du Continent et de la prospérité du citoyen africain, "tout en mettant à profit les moyens et le génie des peuples africains pour réaliser les aspirations de nos peuples", a affirmé l'Ambassadeur Représen-

tant Permanent du Royaume du Maroc auprès de l'Union Africaine et de la CEA-ONU, Mohammed Arrouchi qui présidait cette session.

La présidence marocaine compte, avec le concours de tous, insuffler une dynamique accélérée à ce Sous-comité, devenu pour la première fois plénier, de sorte à ce qu'il soit en phase avec le nouveau contexte socio-économique, marqué par de multiples défis, mais également offrant plusieurs opportunités, a relevé M. Arrouchi.

"Notre Sous-Comité Plénier est appelé à contribuer activement à la réalisation d'un certain nombre de projets d'aspects économique et commercial, en gardant à l'esprit les priorités exigeant une action rapide, à savoir la nécessité et l'urgence d'une reprise économique de notre Continent après une première récession économique

depuis 25 ans, dans laquelle il plonge suite aux impacts socio-économiques de la pandémie de la Covid-19, l'aboutissement accéléré et réussi de la ZLECAF en tant que projet phare de l'Agenda 2063 et la préservation des intérêts vitaux de notre Continent dans le cadre des partenariats, sur la base du principe gagnant-gagnant", a soutenu le diplomate marocain.

Pour ce faire, M. Arrouchi a mis l'accent sur l'impératif d'une "implication effective de nous tous dans le cadre d'une synergie de coordination accrue pour contribuer aux objectifs escomptés, en étroite coordination avec le Département de développement économique, du commerce, de l'industrie et de l'exploitation minière, ainsi qu'avec le Secrétariat de la ZLECAF et tout autre organe pertinent".

"Je tiens à informer cette auguste assemblée qu'un projet de calendrier d'acti-

tivités sera soumis au Sous-Comité pour examen dans les meilleurs délais, afin de nous permettre de répondre efficacement aux objectifs qui sont assignés à ce Sous-Comité dans le cadre de son mandat", a annoncé le diplomate marocain.

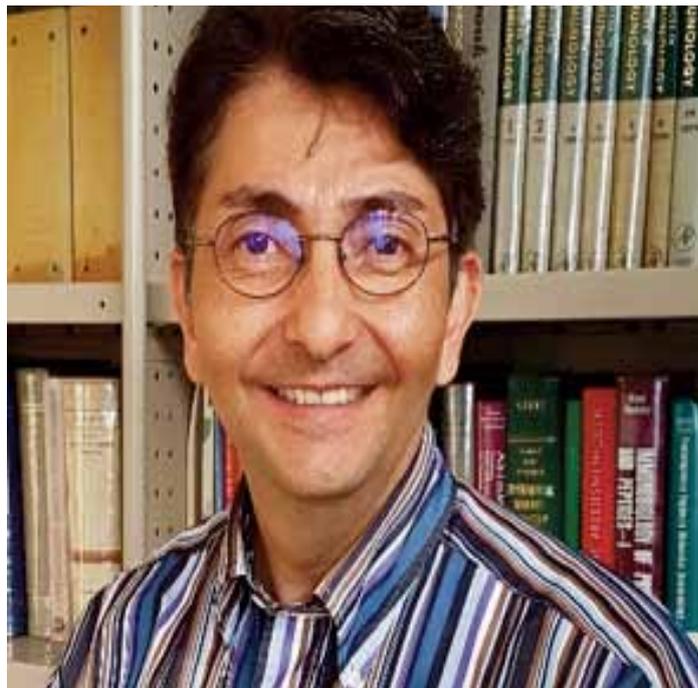
M. Arrouchi a souligné que le secrétariat dont dispose le Sous-comité est devenu un Département stratégique de la Commission de l'UA, après la réforme de celle-ci. Ce Département qui couvre désormais des thématiques et des stratégies continentales grandioses qu'il faut veiller à leur mise en œuvre réussie, a-t-il dit.

La première réunion du Sous-comité intervient en prélude de la 43ème session du Comité des Représentants Permanents de l'UA préparatoire au Sommet prévu en février 2022.

Le Maroc préside ce sous-comité pour un mandat de deux ans (2021-2023).

Imad Kansau *Il faut du temps pour déterminer les caractéristiques du mutant Omicron*

Le docteur Imad Kansau est infectiologue à l'hôpital Antoine-Béclère de Clamart en France. Dans cet entretien, il nous livre son point de vue sur la cinquième vague en France avec l'apparition du nouveau variant Omicron et sur la décision du Maroc de fermer ses frontières.



Le débat sur l'obligation vaccinale en France et en Europe est très vif. Le fait d'obliger les gens à se vacciner serait-il une des solutions pour faire face à la cinquième vague de la pandémie ?

Le débat sur l'obligation vaccinale est soulevé dans de nombreux pays où le sens de la liberté des sociétés est important. Il y a aussi la nouveauté, la crainte de la nouveauté, la crainte vis-à-vis de la technologie des vaccins ARN messenger. Ces vaccins ont suscité la méfiance des personnes déjà à la base anti-vaccins, mais aussi de celles qui ne savaient pas comment ce type de vaccin pouvait agir et quels étaient ses effets secondaires. Cette crainte a un peu grandi dans ces pays et cela a favorisé la réticence à la vaccination. C'est vrai qu'une obligation vaccinale aurait été beaucoup plus simple. Une fois démontrée son innocuité, c'est-à-dire l'efficacité et la sécurité de ce produit vaccinal, ça aurait été plus simple d'éviter de se retrouver face à des vagues

d'infection avec la saturation des hôpitaux. Le débat est posé, il est vrai que des pays comme ceux d'Europe, qui sont les plus libres entre guillemets, commencent à se poser la question d'une obligation vaccinale qui n'est peut-être pas loin.

Comment expliquez-vous cette cinquième vague en France avec un nombre très élevé de contaminations, malgré le fait que 80% de la population est vaccinée ?

Il y a plusieurs raisons. On peut citer le variant Delta du virus qui circule et qui est très contagieux. Il faut quand même comprendre que le vaccin protège des formes graves de la maladie mais pas de l'infection elle-même. Elle peut présenter des formes légères et modérées, mais on ne va pas empêcher la contamination. En revanche, on va empêcher encore une fois le fait de se retrouver à l'hôpital en réanimation avec des formes graves. C'est une des raisons pouvant expliquer cette situation. Nous pouvons également évoquer

une baisse de l'immunité quelques mois après la 2e dose. Cela a été mis en évidence sur le terrain par exemple en Israël et ailleurs. Cela expliquerait justement cette diminution de la réponse immunitaire et donc la possibilité d'être infecté. L'hiver est propice à s'enfermer et donc à moins se protéger. Il y a aussi un relâchement au niveau des gestes barrières. Rappelez-vous que certaines personnes ne se sont pas assez méfiées de la suite, parce qu'elles se sentaient protégées par la vaccination. La vaccination, comme je vous l'ai dit, n'empêche pas la contamination, il y a eu un relâchement concernant les gestes barrières, le port du masque, le lavage des mains et l'utilisation d'une solution hydroalcoolique. Tout cela a évidemment contribué à ce qu'à nouveau le virus commence à infecter. Le nombre de cas a augmenté ainsi que les hospitalisations des non vaccinés.

Que pensez-vous de la décision du Maroc de fermer ses frontières pour faire face à la pandémie et au

nouveau variant Omicron ?

Je pense que la décision du Maroc de fermer ses frontières lui laissera le temps pour comprendre comment ce virus évolue en Europe et dans tous les pays où il sévit. Il faut voir si effectivement il va prendre le pas et se disséminer comme le variant Delta, s'il occasionne des formes graves ou s'il ne représente aucun danger pour les systèmes de santé du pays. Je pense qu'on a besoin de temps pour connaître un peu plus les données concernant le virus, le mutant, sa résistance aux vaccins et évidemment sa capacité infectieuse et à produire des formes graves de la maladie.

Donc il faut du temps pour déterminer les caractéristiques de ce mutant. Après, nous aurons une idée plus claire pour maintenir ou non cette fermeture. C'est une mesure qui peut être bénéfique pour réduire ou empêcher la circulation massive du virus.

Paris : Propos accueillis par Youssef Lahlali

Habiba Kadiri : *La vaccination, meilleur bouclier contre le variant Omicron*



La vaccination demeure le meilleur bouclier contre le variant Omicron du coronavirus, a souligné Habiba Kadiri, médecin-chef au pôle des affaires médicales au Centre hospitalier régional Moulay Youssef de Casablanca.

Approchée par la MAP suite à l'annonce, mardi, de 27 nouveaux cas du variant Omicron, Dr Kadiri a relevé qu'il n'y a aucun doute sur l'efficacité des vaccins actuels contre le variant Omicron qui présente un nombre élevé de mutations.

"L'efficacité des vaccins n'est plus à démontrer", a-t-elle relevé, notant que les experts internationaux l'ont prouvé à plusieurs reprises.

Pour ce qui est des 46 cas suspects détectés, Mme Kadiri a expliqué qu'ils

sont actuellement placés à l'isolement pour bénéficier d'une supervision médicale, ajoutant que leurs cas sont en cours d'investigation.

Le médecin a fait observer que le mois de décembre a connu une propagation fulgurante du variant Omicron dans le monde avec une progression préoccupante en Europe.

S'agissant de l'apparition d'une nouvelle vague de la Covid-19 au Maroc, elle a relevé que la possibilité d'une rechute épidémique reste "probable" devant l'augmentation du nombre de cas et de clusters familiaux.

Mme Kadiri a, dans ce sens, évoqué les efforts du Royaume visant à freiner et à endiguer la propagation de ce variant à travers une batterie de mesures, notamment la suspension des vols, le

contrôle des voyageurs et l'interdiction des grandes manifestations culturelles, outre la large sensibilisation du public au respect des mesures barrières et l'accélération de la campagne de vaccination.

Interrogée sur le moyen de limiter les contaminations et préserver les acquis du Royaume en matière de gestion de la pandémie de la covid-19, le médecin-chef a exhorté les citoyens à se conformer strictement aux mesures préventives individuelles et collectives, à savoir le port correct du masque, le lavage fréquent des mains et la distanciation physique.

Elle a, à cet égard, tenu à souligner encore une fois la nécessité de devoir se faire vacciner et de recevoir toutes les doses.

Economies de jeu de calmar d'Asie de l'Est

Squid Game, un drame sud-coréen dystopique sur Netflix, est l'une des séries télévisées les plus regardées au monde. A l'instar de Parasite, qui a remporté le prix du meilleur film aux Oscars 2020, Squid Game met en évidence l'écart croissant entre les riches et les pauvres de Corée du Sud. Une disparité similaire existe maintenant dans de nombreuses économies développées, sinon la plupart.

Il peut sembler surprenant que la Corée du Sud soit troublée par de telles inégalités, car la croissance élevée et les faibles inégalités du pays ont été au cœur du «miracle de l'Asie de l'Est». Entre 1960 et 1990, les économies de la région ont soutenu l'hypothèse dite de Kuznets selon laquelle la croissance économique dans les pays en voie d'industrialisation aggraverait initialement les inégalités, mais les réduirait ensuite dans un contexte d'expansion soutenue. Mais une telle croissance égalisatrice s'est arrêtée au début des années 2000, sinon plus tôt.

De nos jours, le capitalisme sud-coréen semble plus nocif – peut-être parce qu'il a convergé avec le modèle libéral anglo-saxon, qui est associé à un investissement faible, une croissance lente et de fortes inégalités. En fait, des données récentes suggèrent que la Corée du Sud et le Japon convergent avec le camp anglo-saxon. Par exemple, la part du revenu national revenant aux 10% les plus riches a augmenté à l'échelle mondiale, mais particulièrement aux Etats-Unis et en Asie de l'Est. Dans les années 2010, les Etats-Unis affichaient le ratio le plus élevé, à plus de 45%, suivis de près par la Corée du Sud (45%) et le Japon (40%).

Un soutien supplémentaire à la thèse de convergence provient du World Inequality Report 2022 produit par le World Inequality Lab. Selon le rapport, le revenu par habitant de la Corée du Sud (sur une base de parité de pouvoir d'achat) est de 33.000 € (37.250 €) - similaire au Royaume-Uni (32.700 €) et un peu inférieur à la France (36.300 €), mais supérieur à l'Italie (9.100 €) ou au Japon (30.500 €). Mais en ce qui concerne les inégalités de revenus, les 10% les plus riches de la Corée du Sud gagnent en moyenne 14 fois plus que les 50 % les plus pauvres – un multiple plus proche de celui des Etats-Unis (17) ou du Japon (13) que celui de l'Italie (huit), de la France (sept) et la Suède (six).

De plus, la croissance du PIB de la Corée du Sud a progressivement diminué au cours des deux dernières décennies, reproduisant l'expérience japonaise. Après une expansion de 6 à 7% par an dans les années 1980 et 1990, le taux de croissance potentiel de l'économie est tombé à environ 5% au début des années 2000, puis à 3,7% à la fin des années



2000, à 3,4% au début des années 2010 et à 2,8 % à la fin des années 2010. Mon collègue Se-Jik Kim a même proposé une «loi» selon laquelle le taux de croissance potentiel du PIB de la Corée du Sud diminue d'un point de pourcentage tous les cinq ans.

Qu'est-ce qui motive la convergence des économies d'Asie de l'Est vers le modèle américain? Une réponse peut être la financiarisation, longtemps une caractéristique clé du capitalisme américain, où le secteur financier représente une part croissante du PIB et les paiements de dividendes dépassent les bénéfices réinvestis des entreprises.

Depuis que la Corée du Sud a mis en place la financiarisation comme condition de son plan de sauvetage du Fonds monétaire international lors de la crise financière asiatique de 1997, le modèle économique du pays s'est tourné vers le capitalisme actionnarial à l'américaine. L'une des premières réformes de la Corée du Sud a été une ouverture radicale des marchés financiers qui a levé l'interdiction des rachats d'actions et encouragé davantage de paiements de dividendes, contrairement à la pratique établie en Asie de l'Est consistant à conserver les bénéfices pour les réinvestir. En conséquence, la part de l'investissement dans le PIB sud-coréen a depuis diminué de cinq points de pourcentage, réduisant la croissance intérieure et la création d'emplois. Parallèlement, la part des investisseurs étrangers dans les actions sud-coréennes est passée de moins de 5% au milieu des années 90 à environ 40% au début des années 2000.

Alors que beaucoup considéraient

depuis longtemps les faibles paiements de dividendes comme l'une des raisons des «réductions coréennes» dans les évaluations des entreprises, des entreprises de premier plan telles que Samsung adoptent désormais les pratiques américaines en versant environ 40 % de leurs bénéfices nets aux actionnaires. Et en 2017, Samsung a commencé à verser des dividendes chaque trimestre plutôt qu'une fois par an – un grand changement, étant donné que les dividendes annuels étaient autrefois considérés comme une vertu du capitalisme est-asiatique par rapport au court-termisme anglo-saxon.

Mais le capitalisme est-asiatique a maintenant besoin d'un rééquilibrage. Ici, les décideurs politiques peuvent apprendre de l'Europe, qui a lancé plusieurs réformes pour freiner l'influence négative du capitalisme actionnarial. En 2015, par exemple, le Parlement européen a promulgué des réformes de la gouvernance d'entreprise permettant aux entreprises de l'Union européenne d'accorder plus de droits de vote ou de verser des dividendes plus élevés aux actionnaires qui détiennent leurs actions plus de deux ans.

De même, les Etats-Unis autorisent les entreprises nouvellement cotées à émettre des actions à double catégorie qui confèrent à leurs fondateurs un droit de vote spécial. Cela a permis à de nombreuses entreprises de haute technologie, dont Google et Facebook, d'adopter une perspective de gestion à long terme et de poursuivre agressivement de nouveaux projets innovants.

De tels avantages expliquent en partie pourquoi la plate-forme de commerce électronique sud-coréen Coupang a dé-

cidé plus tôt cette année de s'inscrire à la Bourse de New York plutôt qu'au marché national du KOSDAQ. En conséquence, l'Assemblée nationale de Corée du Sud est enfin sur le point d'adopter une loi longtemps retardée autorisant les start-ups ou les petites et moyennes entreprises – mais pas les grandes entreprises ou les chaebols – à émettre des actions à double classe.

Les pays d'Asie de l'Est devraient voir la crise du Covid-19 comme une opportunité de remodeler leurs économies en freinant la financiarisation et en restaurant leur force manufacturière, qui apportait auparavant une croissance élevée et une plus grande équité. Mais plutôt que de simplement revenir au passé, les économies de la région devraient adopter un modèle hybride qui comprend des éléments des modèles d'actionnaires et de parties prenantes. Une telle réforme est également conforme à l'adoption mondiale des principes ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), que le secteur des entreprises sud-coréennes soutient fermement.

Si la convergence de l'Asie de l'Est vers le capitalisme anglo-saxon peut sembler choquante, des données ne mentent pas. Mais en adoptant les bonnes mesures, les décideurs politiques peuvent contribuer à garantir que l'avenir économique de la région est plus prometteur que ne le suggèrent ses récentes représentations à l'écran.

Par Keun Lee

Vice-président du Conseil consultatif économique national du président de la Corée du Sud et professeur émérite d'économie à l'Université nationale de Séoul.



13 millions d'habitants confinés en Chine

Omicron poursuit sa fulgurante progression



Les 13 millions d'habitants de Xi'an, en Chine, ont entamé jeudi un confinement strict en raison d'un rebond de l'épidémie de Covid-19 à un mois et demi des Jeux Olympiques d'hiver de Pékin, tandis qu'ailleurs dans le monde, le nouveau variant Omicron poursuit sa fulgurante progression, entraînant de nouvelles restrictions en Europe.

La Chine mène une stratégie "zéro Covid" qui consiste à tout faire pour limiter au maximum les nouveaux cas, généralement limités à quelques dizaines par jour seulement. Le pouvoir a redoublé de vigilance à l'approche de l'ouverture des JO le 4 février.

Ainsi, après l'apparition d'une centaine de cas dans la ville, tous les habitants de Xi'an doivent depuis

jeudi minuit rester chez eux "sauf raison impérative". Une seule personne par foyer étant autorisée à sortir faire les courses tous les deux jours. Toutes les entreprises "non essentielles" ont dû fermer. Les habitants ne peuvent plus quitter la ville sans autorisation, et l'ensemble de la population va être dépistée.

Ces mesures draconiennes contrastent avec le faible nombre de cas enregistrés en Chine, où le Covid-19 n'a contaminé qu'un peu plus de 100.000 personnes depuis le début de la pandémie.

Au Royaume-Uni, un record de 106.000 nouveaux cas a été enregistré pour la seule journée de mercredi. Le pays, parmi les plus durement touchés au monde (plus de 147.500 morts), tente d'accélérer la vaccination. Près d'un million de doses de rappel sont

administrées chaque jour.

L'Espagne a également enregistré un record quotidien de plus de 60.000 cas mercredi. Face à cette flambée, le gouvernement va rendre à nouveau obligatoire le port du masque à l'air libre à partir de Noël.

De nouvelles mesures entrent en vigueur jeudi en Suède: le télétravail doit être privilégié, et les événements publics réunissant plus de 500 personnes devront exiger un pass vaccinal. "Omicron devient, ou est déjà devenu, dominant dans plusieurs pays, y compris au Danemark, au Portugal et au Royaume-Uni, où les chiffres sont multipliés par deux tous les un jour et demi à trois jours, entraînant des taux inédits de transmission", a déclaré le Dr Hans Kluge, directeur de l'OMS pour l'Europe.

Le patron de l'organisation, Te-

dros Adhanom Ghebreyesus, a mis en garde contre l'illusion selon laquelle il suffirait d'administrer des doses de rappel pour se sortir de la pandémie. "Des programmes de rappel sans discernement ont toutes les chances de prolonger la pandémie, plutôt que d'y mettre fin, en détournant les doses disponibles vers les pays qui ont déjà des taux de vaccination élevés, offrant ainsi au virus plus de possibilités de se répandre et de muter", a-t-il souligné.

Aux Etats-Unis, la soirée de remise des Oscars d'honneur, organisée tous les ans à Los Angeles et prévue le mois prochain, va être reportée en raison de la menace d'Omicron. L'édition 2022 des Oscars n'est pour l'instant pas remise en cause et est toujours prévue le 27 mars. Omicron est déjà largement dominant (73% des nouvelles

contaminations) aux Etats-Unis.

Deux études britanniques publiées mercredi montrent toutefois que les infections au variant Omicron sont moins susceptibles de provoquer des hospitalisations par comparaison avec le variant Delta, confirmant une tendance d'abord observée en Afrique du Sud. Ces études préliminaires - l'une venant d'Ecosse, l'autre d'Angleterre - ont été saluées par les experts, qui se sont toutefois montrés prudents. "C'est une bonne nouvelle avec des nuances", a dit un co-auteur de l'étude écossaise, Jim McMenamin.

Selon cette étude, les risques d'hospitalisation à cause d'Omicron sont réduits de deux tiers par rapport à Delta. L'étude anglaise constate, elle, une réduction de 40 à 45% des hospitalisations pour une nuit ou plus.

Les données cliniques des dernières semaines laissent penser qu'Omicron n'est pas plus dangereux que ses prédécesseurs, notamment Delta. Mais les scientifiques mettent en garde contre un effet d'optique. Car si Omicron est moins dangereux, il est beaucoup plus contagieux. Les conséquences pourraient donc être graves sur le plan collectif.

Le nombre de cas, qui semble doubler tous les deux à trois jours, pourrait entraîner mécaniquement une hausse du nombre de patients hospitalisés - notamment les non vaccinés et les personnes dites fragiles (très âgées, ou immunodéprimées par exemple) - et une fois de plus submerger les systèmes de santé. Même considéré pour le moment comme moins mortel, le variant Omicron risque ainsi d'entraîner davantage de décès.

La pandémie a fait au moins 5.368.777 millions de morts dans le monde depuis fin 2019, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles mercredi. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que le bilan réel pourrait être deux à trois fois supérieur.

Le taux d'hospitalisation est plus faible avec Omicron, selon des données britanniques

Deux études menées en Grande-Bretagne et publiées mercredi montrent que les infections au variant Omicron du Covid-19 sont moins susceptibles de provoquer des hospitalisations par comparaison avec le variant Delta, confirmant une tendance d'abord observée en Afrique du Sud.

Ces études préliminaires - l'une venant d'Ecosse, l'autre d'Angleterre - ont été saluées par les experts, qui se sont toutefois montrés prudents et ont souligné que le taux de transmission élevé du variant pourrait malgré tout résulter en davantage de cas graves.

"Ce que nous disons, c'est que

c'est une bonne nouvelle avec des nuances -- avec des nuances parce que ce sont des observations précoces, qu'elles sont statistiquement significatives et que nous montrons un risque réduit d'hospitalisations", a dit un co-auteur de l'étude écossaise, Jim McMenamin, à des journalistes lors d'un appel téléphonique.

Les recherches écossaises ont examiné les cas enregistrés en novembre et décembre, et les ont rassemblés en deux groupes: Delta d'un côté, Omicron de l'autre. Selon cette étude, "Omicron est associé à une réduction de deux tiers du risque d'hospitalisation pour Covid-19 par rapport à Delta". Elle a aussi montré

qu'une dose de rappel offrirait une protection supplémentaire conséquente contre l'infection symptomatique. Il s'agit d'une petite étude qui n'a examiné aucune personne hospitalisée et âgée de moins de 60 ans, mais les auteurs ont dit avoir ajusté ces limites en utilisant des méthodes statistiques.

La deuxième étude, issue d'Angleterre, a constaté une réduction de 20 à 25% dans tout type d'hospitalisation pour Omicron par comparaison avec Delta, et une réduction de 40 à 45% dans les hospitalisations pour une nuit ou plus (les "admissions").

L'étude écossaise a, elle, seule-

ment examiné les admissions. "Si la réduction du risque d'hospitalisation avec le variant Omicron est rassurante, le risque d'infection reste extrêmement élevé", a averti Azra Ghani de l'Imperial College de Londres, qui a co-écrit l'étude anglaise. "En ajoutant la dose de rappel, les vaccins continuent d'offrir la meilleure protection contre l'infection et l'hospitalisation".

Aucune des deux études n'a encore été soumise à une évaluation par les pairs, mais elles viennent s'ajouter à des éléments de plus en plus nombreux sur Omicron. Il n'est pas clair si la diminution du taux de cas graves observée avec Omicron est due aux

caractéristiques du variant ou s'il semble moins sévère parce qu'il se heurte à des populations davantage immunisées parce que vaccinées ou ayant été malades du Covid par le passé.

"Cette nouvelle n'enlève rien à l'extraordinaire propagation de ce variant dans la population, et au fait que même une petite proportion de personnes nécessitant des soins hospitaliers pour Covid pourrait se transformer en un très grand nombre si le taux de propagation communautaire continue d'augmenter", a mis en garde Penny Ward, professeure de médecine pharmaceutique au King's College de Londres, qui n'a pas participé aux recherches.

Un an après la présidentielle

La Centrafrique entre allié russe encombrant et attaques rebelles

Quatre hommes armés en treillis protégeant une mère et ses enfants: inauguré à Bangui par le président centrafricain, le monument rend hommage aux forces armées et aux combattants russes "morts pour la libération" du pays, symbole d'une influence encombrante.

Il y a un an, le chef de l'Etat Faustin Archange Touadéra appelait la Russie à l'aide pour contrer une offensive de groupes armés. Il a ainsi sauvé son pouvoir, mais la présence des paramilitaires du groupe russe de sécurité privée Wagner est de plus en plus controversée et les attaques rebelles se poursuivent.

Fin décembre 2020, les principaux groupes armés - qui contrôlaient déjà les deux tiers du pays - lançaient une offensive à quelques jours de la présidentielle pour renverser M. Touadéra, en lice pour un second mandat.

Après avoir fortement baissé d'intensité au cours des dernières années, la guerre civile entamée en 2013 connaît alors un brusque regain. Les rebelles, réunis au sein de la Coalition des patriotes pour le changement (CPC) arriveront même début janvier aux portes de la capitale.

Réélu et finalement renforcé grâce à l'appui décisif des paramilitaires russes, le président a décrété en octobre "un cessez-le-feu unilatéral" de son armée et de ses alliés. Objectif: favoriser l'ouverture prochaine d'un dialogue national pour parvenir enfin à la paix. Mais le calendrier n'a toujours pas été dévoilé.

Si les rebelles ont été chassés hors des agglomérations - le pouvoir revendique d'avoir reconquis la grande majorité du territoire -, ils continuent cependant leurs attaques contre populations locales et forces de sécurité, en particulier dans le Nord-Ouest. "Les actions de la rébel-



lion vont durer", analyse pour l'AFP Roland Marchal, du Centre de recherches internationales (Ceri) de Sciences Po Paris.

Pour Thierry Vircoulon, de l'Institut français des relations internationales (Ifri), après avoir tenté un choc frontal il y a un an, les rebelles mènent désormais des actions de "guérilla". "Il y a peu de clashes directs impliquant une ligne de front", confirme une source diplomatique, sous couvert d'anonymat.

Les paramilitaires russes souffrent de cette configuration et comptent un "grand nombre de blessés", souligne M. Marchal. Dans le même temps, l'allié russe n'a jamais paru aussi encombrant. En mars dernier,

des experts de l'ONU ont accusé les hommes du groupe Wagner d'avoir perpétré des "exécution sommaires". En octobre, le ministre centrafricain de la Justice avait reconnu, outre les exactions rebelles, celles commises par des soldats centrafricains et des paramilitaires russes.

Au-delà, c'est la place croissante de Wagner dans l'appareil d'Etat qui est de plus en plus mise en cause par les partenaires internationaux, France en tête. "On assiste à une perte de la souveraineté" de la Centrafrique au profit de la Russie, juge la source diplomatique, affirmant que les "mercenaires" exercent leur influence principalement sur les ministères de la Défense, des Finances (et notam-

ment les douanes) et des Affaires étrangères.

Selon l'ONG américaine The Sentry, dans un rapport publié en juin, les paramilitaires russes se livrent à un "carnage dans le but de contrôler les mines d'or et de diamants" avec pour but de "renforcer l'influence russe en Afrique".

La Russie, alliée de Bangui depuis 2018, ne reconnaît officiellement la présence que d'"instructeurs non armés". Mais les ONG opérant sur le terrain, la France et l'ONU affirment qu'une partie d'entre eux sont des hommes de Wagner, ce que dément Moscou. "Moi, je n'ai rien signé avec une société qui s'appellerait Wagner", avait de son côté affirmé le

président Touadéra en septembre dans une interview accordée à Jeune Afrique.

Pour Thierry Vircoulon, le bilan est sévère: "Depuis que le régime de Touadéra est sous la tutelle russe, il s'est isolé de ses donateurs occidentaux, s'est débarrassé de l'opposition et les initiatives de rétablissement de la paix n'ont jamais abouti".

A cela s'ajoute une urgence humanitaire qui a atteint en 2021 des niveaux "jamais vus depuis 2015", selon le Bureau des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA). Selon cette agence, 3,1 millions de personnes auront besoin d'assistance en 2022, sur une population d'environ 5 millions d'habitants.

Le gouvernement belge confirme l'arrêt en 2025 des sept réacteurs nucléaires du pays



La Belgique arrêtera comme prévu ses sept réacteurs nucléaires actuels à l'horizon 2025, mais ne ferme pas la porte au nucléaire de nouvelle génération, selon un accord conclu jeudi matin entre les partenaires de la coalition gouvernementale.

Une source gouvernementale a confirmé à l'AFP cet accord conclu après une nuit de négociations. Il prévoit "un investissement d'environ 100 millions d'euros dans la recherche sur les petits réacteurs modulaires" (SMR), a précisé cette source.

Une conférence de presse est prévue à 11H00 locales (10H00 GMT) au siège de la Chancellerie du Premier ministre pour détailler l'accord.

La sortie progressive du nucléaire est inscrite dans la loi en Belgique depuis 2003. La dernière échéance rete-

nue est l'année 2025, une date que le gouvernement actuel s'est engagé à respecter en entrant en fonctions en octobre 2020. Mais le dossier divise la coalition au pouvoir associant principalement libéraux (la famille du Premier ministre Alexander De Croo), socialistes et écologistes.

Depuis un mois, les libéraux francophones du MR, un des sept partis de l'attelage, mettaient en garde contre le scénario de sortie complète défendu par la ministre de l'Energie, l'écologiste flamande Tinne Van der Straeten. Ils appelaient à conserver une partie des capacités nucléaires actuelles en arguant notamment que les nouvelles centrales au gaz prévues pour sécuriser l'approvisionnement énergétique sont trop polluantes, génératrices de CO2. Le nucléaire compte pour environ 40% de

l'électricité produite en Belgique.

Au final, l'accord arraché au sein du conseil des ministres restreint (le "kern" avec un représentant de chacun des sept partis) stipule que la Belgique va investir "dans la recherche sur les énergies durables et neutres en CO2" y compris dans l'énergie nucléaire du futur (les SMR, ndlr), a rapporté la chaîne francophone RTBF.

Le budget pour investir dans ce type de technologie était déjà prévu, selon la source gouvernementale jointe par l'AFP.

Globalement, le compromis obtenu retient "le scénario A" de la ministre de l'Energie. "L'accord confirme le mécanisme d'investissements mis en place pour remplacer le nucléaire actuel qui est obsolète", a encore indiqué cette même source.

Economie

Les recettes
touristiques
à 28,5 MMDH
à fin octobre

La baisse des recettes touristiques a été contenue à 0,7% à fin octobre pour s'établir à 28,5 milliards de dirhams (MMDH), après -6,1% un mois plus tôt, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF).

Comparées à leur niveau d'avant la crise, ces recettes ont reculé de 57,4% ou de 38,5 MMDH, relève la DEPF dans sa note de conjoncture du mois de décembre 2021.

En effet, après une hausse notable de 201,7% au titre du troisième trimestre 2021 qui a coïncidé avec la réouverture des frontières nationales, les recettes touristiques ont maintenu leur évolution positive au cours du mois d'octobre 2021, enregistrant un accroissement de 58,5%, après un recul de 65,2% un an auparavant.

Ainsi, rapporte la MAP, de juin à octobre 2021, les recettes touristiques se sont élevées à 21,1 MMDH, après respectivement 8,9 milliards et 38,5 milliards durant la même période des années 2020 et 2019, fait savoir la DEPF. Cette amélioration, poursuit la même source, est en ligne avec l'accroissement, au titre du troisième trimestre 2021, des arrivées touristiques de 716,9% à près de 2 millions de touristes, dont 30% sont des touristes étrangers, après 242.000 touristes un an auparavant.

Pour ce qui est des nuitées, elles ont totalisé près de 4 millions, dont 30% réalisées par des non résidents, après 1,4 million au T3-2020, soit une hausse de 183,9%.

En conséquence, après une évolution négative depuis le début de la pandémie, les arrivées touristiques et les nuitées ont renoué avec la croissance au terme des neuf premiers mois de 2021, enregistrant un raffermissement, par rapport à l'année précédente, respectivement de 27,1% à 2,8 millions et de 12% à 6,6 millions.

Toutefois, poursuit la DEPF, "cette dynamique serait impactée par la suspension des vols de passagers de et vers le Maroc", entrée en vigueur le 29 novembre, visant à protéger la population d'Omicron, le nouveau variant "hautement contagieux" de la Covid-19.

Baisse du volume du commerce des marchandises à l'échelle mondiale

Alors que la valeur des échanges a poursuivi son augmentation au troisième trimestre 2021, le volume du commerce des marchandises est ressorti en baisse au cours de la même période, selon les dernières observations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

En effet, après quatre trimestres consécutifs de forte expansion, les données recueillies par l'organisation internationale montrent que le volume du commerce mondial de marchandises a accusé une baisse de 0,8% au titre du troisième trimestre de l'année en cours.

D'après les explications de l'OMC, cette baisse résulte des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, des pénuries d'intrants de production et de la hausse des cas de Covid-19 qui ont pesé sur la croissance des échanges.

Pour rappel, et malgré de forts vents contraires qui ont contribué à la baisse du troisième trimestre, le volume des échanges était toujours en hausse de 11,9% pour le cumul annuel jusqu'en septembre.

A la lecture des données actuelles, il apparaît que c'est légèrement pire que les prévisions commerciales les plus récentes de l'OMC du 4 octobre, qui anticipaient une hausse de 12,7% sur la même période», a souligné l'organisation dont les règles régissent le commerce entre les pays.

Qu'à cela ne tienne, si les données du quatrième trimestre devraient traduire une accélération de la croissance en volume, l'OMC assure que la prévision



d'une augmentation de 10,8% du commerce de marchandises pour l'ensemble de 2021 pourrait en core se réaliser.

L'organisation en est persuadée : «C'est une possibilité réelle puisque les mesures de déblocage des ports à conteneurs sur la côte ouest des Etats-Unis ont rencontré un certain succès».

Ce n'est pas tout, d'autant plus que «même si le baromètre du commerce des marchandises de l'OMC a signalé un ralentissement de la croissance du commerce au cours des derniers mois de 2021, il reste toujours dans la tendance», a expliqué l'organisation dont la principale fonction est de favoriser autant que possible la bonne marche, la prévisibilité et la liberté des échanges.

Dans son rapport, l'OMC estime néanmoins que «l'émergence de la variante Omicron du SRAS-CoV-2 semble avoir fait pencher la balance des risques à la baisse, augmentant les chances d'un résultat plus négatif».

Contrairement au volume, la valeur du commerce mondial des marchandises a continué d'augmenter au troisième trimestre,

Les prix des exportations et des importations ayant fortement augmenté, l'organisation note que la valeur du commerce mondial des marchandises a continué d'augmenter au troisième trimestre. Ce, contrairement à la courbe suivie par le volume.

Mesuré par la moyenne des exportations et des importations, le commerce mondial a enregistré

une hausse de 24% en glissement annuel au troisième trimestre en termes nominaux de dollars américains, a indiqué l'OMC précisant toutefois que cette croissance est plus faible que le bond de 46% au deuxième trimestre, mais plus forte que l'augmentation de 15% au premier trimestre.

A en croire les explications de l'OMC, «les valeurs commerciales ont été stimulées par les produits de base, y compris les carburants, dont les prix ont plus que doublé entre le troisième trimestre 2020 et le troisième trimestre 2021».

Citant les données du Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation mondiale du commerce note que les prix des carburants étaient toujours en hausse de 137% d'année en année, bien qu'ayant chuté en novembre après avoir culminé en octobre.

De leur côté, les prix des aliments se sont orientés en hausse de 23% tandis que ceux des métaux de base ont progressé de 13% par rapport à l'année précédente.

Quant aux prix de nombreux produits manufacturés, le ressort qu'ils ont également connu une augmentation. Ce qui a entraîné une hausse de l'inflation mesurée dans de nombreuses économies.

Revenant sur la baisse du volume du commerce des marchandises au troisième trimestre, l'OMC estime que la principale raison de ce recul «a été des importations plus faibles que prévu en Amérique du Nord et en Europe».

Comme le fait remarquer l'organisation dans un communiqué, «cela s'est traduit par une baisse des exportations de ces régions ainsi que de l'Asie. Les importations asiatiques se sont contractées au troisième trimestre, mais cette baisse était anticipée dans les prévisions commerciales d'octobre».

Entrant dans les détails, l'OMC indique que les exportations corrigées des variations saisonnières ont accusé un recul en rythme trimestriel au troisième trimestre en Amérique du Nord (-1,9%), en Amérique du Sud et centrale (-2,5%), en Europe (-1,0%), en Afrique (-3,8%) et en Asie (-1,2). Alors que les exportations ont progressé dans la Communauté des États indépendants (CEI) dont certains membres anciens et associés (3,8%) et au Moyen-Orient (2,6%).

S'agissant des importations, alors qu'elles étaient attendues en croissance de 2,6%, il ressort des données analysées qu'elles ont baissé de 0,5% en Europe au troisième trimestre.

La baisse des importations a également été observée dans la CEI (-3,2%), l'Afrique (-0,7%) et l'Asie (-1,3%). Tandis que les importations étaient en hausse de seulement 0,4% en Amérique du Nord au cours de la même période, contre une augmentation plus forte anticipée de 1,5%.

Il est à souligner que les expéditions en provenance d'Amérique du Sud et du Moyen-Orient ont parallèlement bondi de 0,4% et 1,6%.

Alain Bouithy



Recul de 0,8%
au troisième
trimestre 2021,
après quatre
trimestres
consécutifs de
forte expansion

Bank of Africa lance le chatbot "KODI"

En phase avec sa démarche d'innovation et œuvrant continuellement pour l'amélioration de ses services, Bank of Africa lance la version française et arabe de son chatbot KODI, conseiller digital sur Whatsapp for Business.

Portant le nom de "KODI, conseiller digital", ce chatbot a pour mission de répondre aux différentes questions et de communiquer des informations sur les offres de la banque, indique un communiqué

de Bank of Africa BMCE Group.

Dans le cadre de son programme de transformation digitale, Bank of Africa avait mis en place début 2020 un nouveau mode d'interaction pratique et sécurisé avec les clients et non clients à travers un agent digital conversationnel sur le site vitrine www.bankofafrica.ma, rappelle la banque. Disponible désormais sur l'application Whatsapp for Business également, ce mode d'interaction digital est matérialisé

par un ensemble d'avantages qui permettent de proposer aux prospects et aux clients une assistance au-delà des horaires d'ouverture des agences physiques et du Centre de relation clientèle, ajoute le communiqué.

La version améliorée de KODI permet aujourd'hui de démarrer une conversation en français et en arabe pour obtenir diverses informations, notamment l'ouverture de compte, les informations cartes, les

informations crédits, les informations bancassurance, la dotation devise, et BMCE direct.

A travers cette innovation qui vient enrichir une offre diversifiée de canaux à distance visant à rapprocher la banque de ses clients, Bank Of Africa confirme, encore une fois, sa position de banque connectée à son environnement et sa capacité de s'adapter à l'évolution permanente des technologies.

Des efforts d'investissements publics notables pour une croissance durable et intégrée

Les crédits alloués à l'investissement public ont connu une augmentation ces dernières années traduisant une politique volontariste qu'a choisie le Royaume pour faire de l'investissement public un levier de croissance socioéconomique durable et intégrée.

L'investissement public occupe en effet une place primordiale dans l'amélioration du bien-être de la population et de la productivité des entreprises, ressort-il d'une note du ministère de l'Économie et des Finances (Direction du budget) sur "La répartition régionale de l'investissement" accompagnant le projet de loi de Finances 2022.

Ainsi, les investissements publics dans les secteurs sociaux ont été marqués par plusieurs réalisations. Pour le secteur de l'éducation nationale, 166 nouveaux établissements scolaires seront ouverts à travers toutes les régions du Royaume en ce qui concerne l'année scolaire 2021-2022, rapporte la MAP.

De même, et dans le cadre de la mise en œuvre du programme gouvernemental 2021-2026, une dotation additionnelle de 1.140 millions de dirhams est allouée au département chargé de l'éducation nationale et du préscolaire, en vue de renforcer l'offre scolaire dans tous ses aspects.

Au niveau de l'enseignement supérieur, le programme gouvernemental 2021-2026 prévoit une dotation additionnelle de 360 millions de dirhams pour la mise à niveau et la réhabilitation des établissements universitaires et la construction et l'équipement des établissements de l'éducation et de la formation.

En outre, le nombre de places pédagogiques dans le domaine de la formation pro-

fessionnelle qui a atteint près de 455.576 places au titre de la rentrée scolaire 2020-2021 s'élèvera à environ 555.400 places, à partir de la rentrée scolaire 2021-2022.

S'agissant du secteur de la santé, le programme gouvernemental 2021-2026 a prévu un effort budgétaire supplémentaire de 2,7 MMDH, déployé pour la mise en place du système d'information sanitaire, la construction des centres hospitaliers universitaires (CHU Rabat et CHU Laâyoune) et la construction et la mise à niveau d'autres infrastructures hospitalières. Sur le plan du développement des infrastructures, les réalisations ont porté sur le renforcement du réseau autoroutier, le développement des voies express, et la poursuite au titre de l'année 2021 de la mise en œuvre du programme spécial des aménagements de la sécurité routière 2014-2020.

Concernant le secteur agricole, l'effort d'investissement de l'Etat s'est poursuivi, dans l'objectif de l'amélioration de la productivité et la valorisation des produits agricoles et porte sur les projets du Pilier II du Plan Maroc vert, le programme de l'irrigation et de l'aménagement de l'espace agricole et le programme de développement des filières de production.

Pour ce qui est des énergies renouvelables, la stratégie de ce secteur vise à porter la part des énergies renouvelables dans le mix électrique à plus de 52% à l'horizon 2030.

Ainsi, à fin 2020 la capacité installée des énergies renouvelables a atteint 3.934 MW, soit un taux de pénétration des énergies renouvelables d'environ 37% dans le mix électrique national.

Au volet touristique, plusieurs actions ont été entreprises visant le renforcement des capacités des professionnels du tourisme et la qualification des ressources humaines œuvrant dans le secteur, notamment par la réhabilitation des établissements de formation hôtelière et touristique pour répondre aux normes internationales en la matière, et ce à travers l'amélioration de la qualité des infrastructures et le renforcement des équipements. Il s'agit notamment du repositionnement des Instituts spécialisés de technologie appliquée hôtelière et touristique (ISTAHT) de Tanger et d'Ouarzazate, ainsi que le repositionnement de l'Institut supérieur international du tourisme de Tanger.



ريضا
Redal

Avis de coupure
de courant électrique

Pour améliorer la qualité de l'alimentation en électricité, Redal est amenée à réaliser des travaux entraînant une coupure de courant électrique :

Samedi 25 décembre 2021
de 08h00 à 16h00

Témara

➤ Une partie de : Douar Belaid et Douar BenRahmoune à Ain Atiq.

Dimanche 26 décembre 2021
de 08h00 à 16h00

Témara

➤ Une partie de : Douar Ouled Slama Ain Atiq et Lot Annour.

Pour toute information complémentaire,
merci de nous contacter au

0537 26 00 26

NB : l'alimentation en électricité pourra être rétablie avant l'heure prévue.

opéré par **VEOLIA**



Le Royaume a
fait des dépenses
d'investissement
un levier de
croissance
socioéconomique

Art & culture

Hiba_Rec lance un appel à candidature pour les musiciens de la catégorie world music

Après le rap, la pop et le rock, Hiba_Rec dédie cette session à la World Music. Cette catégorie englobe de nombreux genres musicaux : fusion, reggae, jazz, traditionnel, ...

Les trois artistes/groupes gagnants profiteront de l'accompagnement d'un producteur de renom pour l'enregistrement, le mixage et le mastering de leurs titres dans des conditions professionnelles. Considérant l'importance du volet de la médiatisation artistique, la Fondation Hiba a prévu un shooting photo, un Kit Presse, une vidéo et une séance de média training pour les lauréats de Hiba_Rec.

Pour départager les participants, un jury de professionnels se concentrera à huis clos et proposera une pré-

sélection, soumise ensuite au réalisateur chargé de diriger la session qui sélectionnera parmi eux les trois lauréats. Le formulaire de participation est en ligne sur www.hibarec.studiohiba.ma et restera ouvert jusqu'au 31 décembre 2021 à 23:59 (GMT+1). Pour y participer, il faut avoir plus de 18 ans, être résident au Maroc, avoir 3 ans d'expérience au minimum et enfin avoir au moins deux titres enregistrés.

Dans le cadre de son soutien à la scène artistique marocaine, la Fondation Hiba a lancé le dispositif de soutien Hiba_Rec pour contribuer à la professionnalisation du secteur culturel, promouvoir les pratiques artistiques et donner la chance aux jeunes talents d'être découverts. Hiba_Rec est un des projets principaux de la Fondation Hiba. Ce programme a

pour vocation de révéler des artistes émergents et de leur offrir l'enregistrement, le mixage et le mastering d'un titre dans des conditions professionnelles au Studio Hiba, à Casablanca.

L'objectif est de leur apporter d'autres outils complémentaires, essentiels pour la promotion du titre enregistré (lyric vidéo de l'enregistrement, photo shooting, dossier de presse digital, média training, mise en relation avec des professionnels du secteur). Il s'agit également d'accompagner les lauréats dans leurs carrières artistiques.

Créée en 2006 à l'initiative de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la Fondation Hiba est une association à but non lucratif qui œuvre pour soutenir la création, fédérer les initiatives

privées, encourager les talents, participer au développement des arts émergents et privilégier les créations contemporaines.

Aujourd'hui, la Fondation Hiba se mobilise pour introduire la scène artistique et culturelle dans une nouvelle dynamique de développement à travers 3 missions principales : la préservation du patrimoine culturel du Maroc, dans sa composante matérielle et immatérielle ; la professionnalisation du secteur des industries culturelles et créatives à travers des actions de formation, d'accompagnement et de promotion des professionnels du domaine ; la démocratisation de l'accès à la culture pour la jeunesse du pays à travers une programmation culturelle et des ateliers de pratiques artistiques ouverts à tous.



Des élèves en visite pédagogique au Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain



Une cinquantaine d'élèves de l'école primaire Sidi Abdellah, relevant de la Direction provinciale de Salé, ont effectué mercredi une visite pédagogique au Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain à Rabat.

Cette visite fait suite à la convention de partenariat signée entre la Fondation Al-Omrane et la Fondation nationale des musées (FNM) ayant pour objectif de permettre aux enfants issus des zones défavorisées, où le groupe Al-Omrane opère, d'accéder aux musées.

Elle s'inscrit également dans le cadre de la consolidation de la démocratisation de l'accès des enfants issus de milieux défavorisés à la vie culturelle, et ce en harmonie avec la vision Royale qui place la culture au cœur de la stratégie

de développement du Royaume.

"Nous sommes en train de donner corps à la convention de partenariat signée avec la Fondation nationale des musées, permettant aux enfants d'accéder aux musées et s'initier à la créativité dans un esprit d'ouverture, pour un avenir meilleur", a indiqué le directeur général de la Fondation Al-Omrane, Abdelhanine Belmahi, dans une déclaration à la MAP.

Pour sa part, le directeur provincial de l'éducation nationale, du préscolaire et des sports à Salé, Saïd Hayyan, a affirmé que cette visite s'inscrit dans le cadre de l'ouverture des établissements d'enseignement sur leur environnement, notamment les milieux culturels et artistiques, notant que cette initiative intervient en appli-

cation des dispositions de la loi-cadre n°51.17 relative au système d'éducation, de formation et de recherche scientifique, notamment le projet 10 sur la promotion de la vie scolaire et le projet 17 sur le renforcement de la mobilisation des acteurs et partenaires autour de l'école.

La visite a été l'occasion pour ces élèves de découvrir les différentes galeries du Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain, qui accueille actuellement l'exposition "De rage et de désir, le cœur battant des hommes", du photographe français Gérard Rancinan, et l'exposition "L'Afrique vue par ses photographes", du pionnier de la photographie africaine, Malick Sidibé, ainsi que d'autres expositions.

“Le temps traversé”, premier ouvrage d’Ahlam Chaïeri



Dans ce recueil d'essais poétiques, cette jeune maman qui est également médecin anesthésiste réanimatrice dévoile un chapitre de sa vie, entre 2020 et 2021, en pleine pandémie liée à la Covid-19.

Tout a commencé lors du confinement du printemps 2020. Ahlam venait alors d'accoucher d'une petite fille. Perdue entre ses sentiments de jeune maman et ses responsabilités de médecin anesthésiste réanimatrice, elle est angoissée par la situation dans le monde et au Maroc particulièrement où ses collègues sont en première ligne face à une maladie encore inconnue. Un an plus tard, elle les rejoint sur le terrain.

“Dans les hôpitaux, la réalité est dure, profondément triste pour cer-

tains patients et certaines familles. Tout cela est angoissant. C'est un traumatisme collectif que la population vit partout dans le monde”, explique l'auteure. Ahlam trouve alors refuge dans des mots, dans des phrases, dans des textes. Ces mêmes mots qui décrivent le traumatisme, pour l'intégrer et démarrer le processus de guérison.

Au début, Ahlam Chaïeri commence à écrire des posts sur les réseaux sociaux, cette plateforme vers laquelle tout le monde se dirige pour partager ses sentiments et s'exprimer.

“J'ai eu de nombreux retours positifs de la part de mes proches mais aussi de gens que je ne connaissais pas qui ont pris l'habitude de me lire. C'est ce qui m'a poussé à persévérer.

J'ai intégré, entre juin et septembre, un incubateur d'auteurs « Magic Book », un programme d'accompagnement de 8 mois, créé et animé par Nargisse Saadi, et me suis penchée sur les textes de mon livre”, nous raconte Ahlam Chaïeri.

“Le temps traversé”, comme son nom l'indique, est une collection de textes qui racontent comment Ahlam a traversé ce temps, comment elle l'a vécu et comment elle l'a senti et ressenti. Les textes livrent le vécu de cette jeune femme, maman et médecin, pendant la pandémie. Elle nous explique : “Toute cette période m'a transformée. Ma relation avec la mort et la maladie a beaucoup changé. Le lecteur trouvera dans mon livre des textes très cathartiques.”

Bouillon de culture

Festival

La sixième édition du Festival international “ElHal”, initialement prévu du 27 décembre 2021 au 1er janvier 2022, aura lieu du 7 au 12 février 2022, indiquent mercredi les organisateurs.

Cette décision a été prise conformément aux mesures de prévention sanitaire prises par les autorités compétentes, précise l'Association “Ahfad Alguivane pour l'art” dans un communiqué, ajoutant que la situation sanitaire représente une priorité pour les organisateurs compte tenu de la nature du festival auquel afflue un vaste public.

La programmation de cet événement sera annoncée ultérieurement, indique le communiqué, notant qu'une réflexion est menée sur la possibilité de maintenir ces délais tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur que ce soit dans un espace ouvert, fermé ou même virtuel.

Littérature

Le chercheur et fondateur du groupe amazigh “Ousmane”, Belaid El Akkaf, vient de publier un nouveau livre intitulé “Le groupe Ousmane: discours de la photo”, édité par les Archives du Maroc.

Ce livre de 182 pages est “une histoire que je raconte à travers les images, et qui vise à documenter une période très difficile, au cours de laquelle le groupe amazigh Ousmane s'est illustré”, a indiqué l'auteur, soulignant qu'il avait eu l'honneur de faire partie des membres fondateurs du groupe et de vivre de près son expérience unique.

L'ouvrage comprend un certain nombre de photos que M. El Akkaf avait prises et conservées depuis 1974 (date de la formation du groupe) et qui immortalisent les événements artistiques les plus marquants dans la vie du groupe.

Dans la préface du livre, El Akkaf a noté que le processus de présentation de l'expérience artistique du groupe amazigh sous forme d'images (...) devra rapprocher davantage les jeunes d'aujourd'hui du parcours artistique qui a marqué la vie de ce groupe légendaire. Bien qu'elle n'ait pas duré longtemps, l'expérience du groupe Ousmane “a marqué la scène musicale marocaine et a contribué, aux côtés d'autres groupes amazighs, au processus d'appropriation par les Marocains de leur patrimoine culturel diversifié”, a déclaré, pour sa part, le directeur des “Archives du Maroc”, Jamaa Baida.

Le parcours de ce groupe légendaire “mérite d'être documenté, raconté et étudié, un effort auquel Belaid El Akkaf a largement contribué”, a-t-il estimé. Belaid El Akkaf est un musicologue-compositeur. Il était chercheur à l'Institut Royal de la culture amazighe, et professeur de musique à l'Institut supérieur d'art dramatique et d'animation culturelle (ISADAC).

Préservation en Irak de la calligraphie arabe contre vents et marées

Quand il ne porte pas des parpaings sur les chantiers dans le nord de l'Irak, Jamal Hussein s'adonne à la calligraphie arabe, un art qui ne nourrit plus son homme dans le monde contemporain, reconnaît-il. “J'ai une famille nombreuse, je devais trouver un autre travail car on ne peut pas vivre de cet art”, dit le quinquagénaire, père de 11 enfants, installé dans la petite ville de Raniye, au Kurdistan d'Irak.

Plusieurs jours par semaine, il travaille “dans la construction d'immense, et porte des parpaings”, explique-t-il dans son modeste atelier à domicile. Mardi, l'Unesco a inscrit la calligraphie arabe -- “art arabe islamique” -- au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, après une requête présentée par 16 pays parmi lesquels l'Arabie saoudite, l'Irak, l'Égypte et le Maroc.

“La fluidité de l'écriture arabe offre des possibilités infinies, les lettres peuvent être allongées et transformées de nombreuses façons, afin de créer différents motifs”, explique l'institution sur son site Internet. Une décision saluée par M. Hussein, espérant qu'elle poussera “le gouvernement irakien et la région autonome du Kurdistan à adopter des mesures sérieuses pour soutenir la calligraphie - le Khat, en arabe - et ses artistes”.

Initié à cet art dans les années 80, ce Kurde irakien exhibe chez lui certificats et médailles -- une quarantaine au total -- attestant de sa participation à des concours. En octobre, il est arrivé deuxième lors d'une compétition en ligne en Égypte. Il s'entraîne pour un concours en janvier dans la ville sainte irakienne de Najaf (centre).

Il lui arrive de vendre les créations de son calame (tige utilisée pour l'écriture calligraphique, qu'il achète en Turquie ou en Iran) pour des affiches, des devantures de boutiques, voire des stèles funéraires, reconnaît-il. “Il n'y a aucun soutien du gouvernement, ni pour la calligraphie ni pour les autres arts”, déplore le quinquagénaire. “A cause de la technologie, la sacralité de la calligraphie a baissé”, regrette-t-il. “La calligraphie requiert plus de temps, plus d'efforts, elle coûte plus cher. Les gens vont vers une production technologique moins onéreuse”.

Des décennies durant, dans les rues du Caire, d'Amman, Beyrouth ou Casablanca, la calligraphie s'affichait aux devantures des magasins, sur les murs où l'on pouvait lire des adages populaires, sur les plaques en cuivre à l'entrée d'un immeuble si-



gnalant la présence d'un avocat ou d'un médecin.

Elle reste aujourd'hui visible sur les façades défraîchies de certaines boutiques. Les hipsters du monde

arabe, nostalgiques et grands amateurs de cette esthétique vintage, sont nombreux à prendre en photos leurs trouvailles pour les partager sur les réseaux sociaux.

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 REGION BENI MELLAL
 KHENIFRA
 PROVINCE D'AZILAL
 COMMUNE D'AZILAL
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 N° :09 /2021 /C.AZ
 Le 18 JANVIER 2022 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
 Redevance d'occupation temporaire du domaine

public communal par les biens (les panneaux publicitaires)
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service patrimoine de la commune d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés public de l'état www.marchés publics.gov.ma .
 Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de quatorze mille dirhams (14.000,00dh)
 L'estimation de la redevance annuelle d'occupation temporaire du domaine public par les

biens (les panneaux publicitaires) établie par l'administration est fixée à la somme de : cent quarante mille dirhams (140000.00).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n°02-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune d'Azilal ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit les déposer sous format électronique et ce

avant la date d'ouverture des plis ;
 - Soit les remettre directement au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et

avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.
 N° 11 269/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement et de l'Eau
DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE

AVIS DE PROROGATION D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 38/2021/DGM

Le 15/02/2022 à 10 heures 00 mn au lieu du 10/01/2022 à 10 heures 00 mn il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatif à la fourniture, installation et mise en service de trois radars météorologiques Doppler de bande X pour la couverture de la région de Mohammedia, la région de MDiq-Fnideq et la vallée de l'Ourika, avec leurs intégrations au système de concentration et de traitement des données radar existant de la DGM à Casablanca en trois lots ainsi que les prestations de maintenance y afférentes. (Diverses préfectures).

Lot N° 1: Fourniture, installation et mise en service d'un radar météorologique Doppler de bande X pour la couverture de la région de Mohammedia (Préfecture de Mohammedia).

Lot N° 2: Fourniture, installation et mise en service d'un radar météorologique Doppler de bande X pour la couverture de la région de M'Diq-Fnideq (Province de Tétouan).

Lot N° 3: Fourniture, installation et mise en service d'un radar météorologique Doppler de bande X pour la couverture de la vallée de l'Ourika (Préfecture de Marrakech).

N°11 268/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Nador
Secrétariat Général
Division Urbanisme et Environnement

Résumé d'arrêté
Ouverture d'enquête publique

En vertu de l'arrêté, émis par le Gouverneur de la Province de Nador, N°: 36 en date du 22 Décembre 2021, il sera procédé au siège de la Commune d'Ouled Settout, Province de Nador, à l'ouverture d'une enquête publique durant 20 jours à partir du 12 Janvier 2022, au sujet de l'étude d'impact sur l'environnement du projet de régularisation de la situation d'une unité de trituration d'olives sise à la commune de d'Ouled Settout pour le compte de Monsieur Abdeslam BOUZAKRI.
 Le dossier de l'enquête publique est disponible au siège de la Commune d'Ouled Settout indiquée ci-dessus.

N°11 267/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de la Santé
 Direction Régionale de Santé et de la Protection Sociale Rabat Salé Kenitra
 29 DEC. 2021
 4338
 المملوكة المغربية
 وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
 المديرية الجهوية للصحة والحماية الاجتماعية الرباط سلا القنيطرة

إعلان

تنظم وزارة الصحة والحماية الاجتماعية بالمديرية الجهوية للصحة والحماية الاجتماعية بجهة الرباط-سلا-القنيطرة، يوم الأحد 16 يناير 2022 على الساعة العاشرة (10:00) صباحاً، مباراة لتوظيف مساعدين تقنيين من الدرجة الثالثة تخصص: مساعد معالج أو مساعد في العلاج
 Aide-soignant
 مركز المباراة:
 تعرى المباراة المذكورة بالمركز التالي: المعهد العالي للمهن التمريضية وتقنيات الصحة، شارع الحسن الثاني كلم 4,5 طريق الدار البيضاء، أمام إقامة أم كلثوم الرباط.
 عدد المناصب المفتوحة:
 يحدد عدد المناصب المتبارى بشأنها في 20 منصباً ويحتفظ ب 25% من المناصب المفتوحة لفائدة الأشخاص المتوفرين على صفة مقاوم أو مكحول الأفة أو عسكري قديم أو محارب قديم و 7% منها لفائدة الأشخاص في وضعية إعاقة.
 شروط الترشيح:
 تفتح هذه المباراة في وجه المترشحين من جنسية مغربية، الحاصلين على شهادة التأهيل المهني المسلمة من طرف المؤسسات المؤهلة لتقديم هذه الشهادة طبقاً للمرسوم رقم 2.86.325 بتاريخ 8 جمادى الأولى 1407 (9 يناير 1987) بسن نظام عام لمؤسسات التكوين المهني أو إحدى الشهادات المعادلة لها المحددة قائمتها طبقاً للمتطلبات النظامية الجاري بها العمل، تخصص "مساعد معالج أو مساعد في العلاج Aide-soignant" والبالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 40 سنة على الأكثر في فاتح يناير من السنة الجارية، ويمكن تمديد حد السن لفترة تعادل فترة الخدمات الصحية أو الممكن تصحيحها لأجل التقاعد دون أن يتجاوز 45 سنة.
 طريقة الترشيح:
 يتم الترشيح لاختيار المباراة وجوباً وفق المراحل التالية:

1. التسجيل في الموقع الإلكتروني:
 يتعين على المترشح تعبئة بيان المعلومات الخاص بالمباراة والموجود على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة والحماية الاجتماعية www.sante.gov.ma وإرفاقه في ملف الترشيح.
2. إيداع ملف الترشيح:
 تودع ملفات الترشيح وجوباً على البريعة الإلكترونية المعدة لهذا الغرض بالموقع الإلكتروني لوزارة الصحة والحماية الاجتماعية www.sante.gov.ma، ويعتبر يوم الجمعة 07 يناير 2022 على الساعة الرابعة والنصف زوالاً (16:30)، آخر أجل لإيداع ملفات الترشيح، وكل ملف ترشيح يتم إدراجه بعد ذلك على البريعة الإلكترونية يعتبر لاحقاً.
3. لوائح المترشحين المقبولين لاختيار المباراة:
 تنشر لوائح المترشحين المقبولين والتي تعتبر بمثابة استدعاء لاختيار المباراة على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة والحماية الاجتماعية www.sante.gov.ma وعلى موقع التشغيل العمومي www.emploi-public.ma، وتصبح هذه اللوائح نهائية بعد يومين من نشرها.

- يعتبر لاحقاً كل ملف ترشيح تنقصه إحدى الوثائق المطلوبة؛
- يعتبر التسجيل في التطبيق المعلوماتي المعد لهذا الغرض هاتماً وغير قابل للتعديل؛
- يعتبر لاحقاً كل ملف ترشيح يودع على البريعة الإلكترونية بعد التاريخ المحدد لإيداع الملفات؛
- تحدد لوائح الناجحين مرتين حسب الاستحقاق وفي حدود المناصب المتبارى في شأنها؛
- يعين المترشحون الناجحون حسب الاستحقاق، بالفوز الترابي بالمديرية الجهوية للصحة والحماية الاجتماعية بجهة الرباط-سلا-القنيطرة؛

المديرية الجهوية للصحة والحماية الاجتماعية بجهة الرباط-سلا-القنيطرة، رفقة الزينة، سكتور 20، حي الرياض، الرباط

N°179/PC

Royaume du Maroc
 Ministère de la Santé
 Direction Régionale de Santé et de la Protection Sociale Rabat Salé Kenitra
 22 DEC. 2021
 4338
 المملوكة المغربية
 وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
 المديرية الجهوية للصحة والحماية الاجتماعية الرباط سلا القنيطرة

إعلان

تنظم وزارة الصحة والحماية الاجتماعية بالمديرية الجهوية للصحة والحماية الاجتماعية بجهة الرباط-سلا-القنيطرة، يوم الأحد 16 يناير 2022 على الساعة العاشرة (10:00) صباحاً، مباراة لتوظيف تقنيين من الدرجة الرابعة شعبة النقل والإسعاف الصحي.
 مركز المباراة:
 تعرى المباراة المذكورة بالمركز التالي: المعهد العالي للمهن التمريضية وتقنيات الصحة، شارع الحسن الثاني كلم 4,5 طريق الدار البيضاء، أمام إقامة أم كلثوم الرباط.
 عدد المناصب المفتوحة:
 يحدد عدد المناصب المتبارى بشأنها في 06 مناصب ويحتفظ ب 25% من المناصب المفتوحة لفائدة الأشخاص المتوفرين على صفة مقاوم أو مكحول الأفة أو عسكري قديم أو محارب قديم و 7% منها لفائدة الأشخاص في وضعية إعاقة.
 شروط الترشيح:
 تفتح هذه المباراة في وجه المترشحين من جنسية مغربية، البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 40 سنة على الأكثر في فاتح يناير من السنة الجارية، ويمكن تمديد حد السن لفترة تعادل فترة الخدمات الصحية أو الممكن تصحيحها لأجل التقاعد دون أن يتجاوز 45 سنة، والعالين على بلوم تقني في النقل والإسعاف الصحي أو إحدى الشهادات المعادلة لها المحددة قائمتها طبقاً للمتطلبات النظامية الجاري بها العمل.
 طريقة الترشيح:
 يتم الترشيح لاختيار المباراة وجوباً وفق المراحل التالية:

1. التسجيل في الموقع الإلكتروني:
 يتعين على المترشح تعبئة بيان المعلومات الخاص بالمباراة والموجود على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة والحماية الاجتماعية www.sante.gov.ma وإرفاقه في ملف الترشيح.
2. إيداع ملف الترشيح:
 تودع ملفات الترشيح وجوباً على البريعة الإلكترونية المعدة لهذا الغرض بالموقع الإلكتروني لوزارة الصحة والحماية الاجتماعية www.sante.gov.ma، ويعتبر يوم الجمعة 07 يناير 2022 على الساعة الرابعة والنصف زوالاً (16:30)، آخر أجل لإيداع ملفات الترشيح، وكل ملف ترشيح يتم إدراجه بعد ذلك على البريعة الإلكترونية يعتبر لاحقاً.
3. لوائح المترشحين المقبولين لاختيار المباراة:
 تنشر لوائح المترشحين المقبولين والتي تعتبر بمثابة استدعاء لاختيار المباراة على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة والحماية الاجتماعية www.sante.gov.ma وعلى موقع التشغيل العمومي www.emploi-public.ma، وتصبح هذه اللوائح نهائية بعد يومين من نشرها.

- يعتبر لاحقاً كل ملف ترشيح تنقصه إحدى الوثائق المطلوبة؛
- يعتبر التسجيل في التطبيق المعلوماتي المعد لهذا الغرض هاتماً وغير قابل للتعديل؛
- يعتبر لاحقاً كل ملف ترشيح يودع على البريعة الإلكترونية بعد التاريخ المحدد لإيداع الملفات؛
- تحدد لوائح الناجحين مرتين حسب الاستحقاق وفي حدود المناصب المتبارى في شأنها؛
- يعين المترشحون الناجحون حسب الاستحقاق، بالفوز الترابي بالمديرية الجهوية للصحة والحماية الاجتماعية بجهة الرباط-سلا-القنيطرة؛

المديرية الجهوية للصحة والحماية الاجتماعية بجهة الرباط-سلا-القنيطرة، رفقة الزينة، سكتور 20، حي الرياض، الرباط

N°180/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
CERCLE D'AGUELMOUS
CAIDAT DE MOULAY BOUAZZA
COMMUNE DE MOULAY BOUAZZA

AVIS D'APPELS D'OFFRE N°1/2/3/2022

Le 18 janvier 2022 à 11.00/12.00/13.00 heures du matin il sera procédé au bureau du président au siège de la commune de Moulay Bouazza l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre pour l'affermage des biens communaux suivantes:

A O n°	Les biens	L'estimation du montant du marché	Cautions provisoires	durée
01/2022	Souk hebdomadaire	54467.80 dirhams	10.000,00 dirhams	du 19/01/2022 au 31/12/2022
02/2022	parking	18077.00 dirhams	5000.00 dirhams	du 19/01/2022 au 31/12/2022
03/2022	Toilettes public communal	1000.00	2000.00 dirhams	du 19/01/2022 au 31/12/2022

-Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service de la régie de recettes de la commune, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'administration communale.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau de la régie de recette de la commune de Moulay Bouazza.
- soit le déposer par voie électronique

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir par tous les concurrents sont celles arrêtées par le Règlement de la Consultation, à savoir :

1 * Dossier administratif ET technique comprenant :

- La déclaration sur l'honneur (selon model joint au règlement de consultation) ;
- la quittance original du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu;
- pour les groupements : une copie légalisée de la convention constitutive du groupement comme prévue à l'article 157 du décret 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics ;
- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécuté ou à l'exécution desquelles il a participé;

3* Dossier comprenant l'offre financière :

Comprend l'acte d'engagement par lequel le concurrent s'engage à affermer le bien concerné

N°11 265/PA



المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Santé
et de la Protection sociale

22 DEC. 2021

Direction Régionale de Santé et de la Protection Sociale Rabat Salé Kenitra
الديريّة الجهوية للصحة والعمليّة الاجتماعيّة الرباط سلا القنيطرة

تنظم وزارة الصحة والحماية الاجتماعية بالمديرية الجهوية للصحة والعمليّة الاجتماعيّة بجهة الرباط-سلا-القنيطرة يوم الأحد 16 يناير 2022، على الساعة العاشرة (10:00) صباحا، مباراة لتوظيف مسماعين تقنيين من الدرجة الثالثة، تخصص ميكانيك السيارات.

Mécanique Automobile

مركز المباراة:

تجرى المباراة المذكورة بالمركز التالي: المعهد العالي للمهن التمريضية وتقنيات الصحة، شارع الحسن الثاني كلم 4.5، طريق الدار البيضاء، أمام إقامة أم كلثوم الرباط.

عدد المناصب المفتوحة:

يحدد عدد المناصب المتباري بشأنها بجهة الرباط-سلا-القنيطرة في منصبين (02) اثنين، ويحتفظ ب 25% من المناصب المفتوحة لفائدة الأشخاص المتوفرين على صفة مفارم أو مكفول الثمة أو عسكري قديم أو محارب قديم و 7% منها لفائدة الأشخاص المعاقين، التخصيصات المطلوبة:

تحدد التخصيصات المطلوبة في هذه المباراة كما يلي:

العدد	التخصص	الميكانيك السيارات
منصبين (02) اثنين <td>Mécanique Automobile <td></td> </td>	Mécanique Automobile <td></td>	

شروط الترشح:

تفتح هذه المباريات في وجه المترشحين من جنسية مغربية البالغين من عمر 18 سنة على الأقل و 40 سنة على الأكثر في فاتح يناير من السنة الجارية، ويمكن تمديد حد السن لفترة تعادل فترة الخدمات الصحية أو الممكن تصحيحها لأجل التقاعد دون أن يتجاوز 45 سنة. والحاصلين على شهادة التأهيل المهني المسلمة من طرف مؤسسات التكوين المهني الموقوفة للتسليم طبقا للمرسوم 2.86.325 بتاريخ 9 يناير 1987 أو إحدى الشهادات المعادلة لها وفقا للتخصيصات التنظيمية الجاري بها العمل، والحاصلين على رخصة السباقة من نوع «B» و «C»، مع مرافقة مهام السباقة عند الضرورة.

طريقة الترشح:

يتم الترشح لاجتياز المباراة وجوبا وفق المراحل التالية:

1- التسجيل في الموقع الإلكتروني:

يتعين على المترشح تعبئة بيان المعلومات الخاص بالمباراة والموجود على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة والحماية الاجتماعية www.sante.gov.ma وإرفاقه في ملف الترشيح.

2- إيداع ملف الترشيح:

تودع ملفات الترشيح وجوبا على المنصة الإلكترونية المعدة لهذا الغرض بالموقع الإلكتروني لوزارة الصحة والحماية الاجتماعية www.sante.gov.ma - يوم الجمعة 07 يناير 2022 على الساعة الرابعة والنصف زوا (16:30) آخر أجل لإيداع ملفات الترشيح، وكل ملف ترشيح يتم إرجاعه بعد ذلك على البرجة الإلكترونية يعتبر لائعا.

3. لوائح المترشحين المقبولين لاجتياز المباراة:

تتشر لوائح المترشحين المقبولين والتي تعتبر بمثابة استمعاء لاجتياز المباراة على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة والحماية الاجتماعية www.emploi-public.ma وعلى الموقع الإلكتروني www.sante.gov.ma وتصبح هذه اللوائح نهائية بظهور يومين من نشرها.

- يعتبر لا غير لائعا ملف ترشيح يتنقصه إحدى الوثائق المطلوبة.
- يعتبر التسجيل في التطبيق المعلوماتي للمعد لهذا الغرض نهائيا وغير قابل للتغيير.
- يعتبر لا غير لائعا كل ملف ترشيح يصل بعد التاريخ المحدد لإيداع الملفات.
- تحدد لوائح المترشحين مرتبين حسب الاستحقاق وفي حدود المناصب المتباري بشأنها من بين الحاصلين على معدل النجاح لا يقل عن 20.
- يعين المترشحون الناجحون حسب الاستحقاق، بالنفوذ الترتي بالمديرية الجهوية للصحة والحماية الاجتماعية بجهة الرباط-سلا-القنيطرة.

N°181/PC

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
قطاع المياه والغابات
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification du Moyen Atlas à Meknès
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification de Khénifra

**AVIS D'APPEL d'OFFRE OUVERT
N° 01/2022/DPEFLCD-Ka/CPBPF**

Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Khénifra recevra jusqu'au 19/01/2022 à 11h 00min les offres concernant l'amodiation du droit de chasse associative dans les lots ci-après cités :

Province	N° du Lot	Commune Territoriale	Dénomination du lot	Superficie Approximative (Ha)			Type de gibier
				D.	P.	Totale	
Khenifra	01	Aguelmous	Zerg	-	627	627	Sédentaire
Khenifra	02	Aguelmous	Amzenour	-	1063	1063	Sédentaire
Khenifra	03	Aguelmous	Sayha	-	422	422	Sédentaire
Khenifra	04	Aguelmous	Ment	-	2282	2282	Sédentaire
Khenifra	05	Lehri	Tabouchit	-	716	716	Sédentaire
Khenifra	06	Moha ouhamou Zayani	Azdine	-	517	517	Sédentaire
Khenifra	07	Aguelmous	Ait Assou	-	2117	2117	Sédentaire
Khenifra	08	Sidi Ameer Khenifra	Tirch	-	886	886	Sédentaire
Khenifra	09	Sidi Lamine	Timkhdouine	-	2528	2528	Sédentaire
Khenifra	10	Kaf N'Sour	Zrhina	-	2991	2991	Sédentaire
Khenifra	11	El Hammam	Issmoun	-	1077	1077	Sédentaire
Khenifra	12	Had Bouhssoussen	Lamri	-	1623	1623	Sédentaire
Khenifra	13	El Kbab	Taymat	-	2848	2848	Sédentaire
Khenifra	14	Sidi Lamine	Boussahel	-	1058	1058	Sédentaire
Khenifra	15	Had Bouhssoussen	Lamri	-	1623	1623	Sédentaire
Khenifra	16	El Hammam	Lmessaour	-	431	431	Sédentaire

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siège de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la

Lutte contre la Désertification de Khenifra le jour et heure ci-dessus mentionnés.

Le dossier d'Appel d'offre peut être retiré au bureau de la chasse et pêche au siège de la Direction provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la Désertification de Khénifra.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq mille Dirhams (5.000,00 Dh) et doit être verser au nom de Mr. Le Directeur provincial des Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification de Khenifra.

L'appel d'offre est ouvert aux associations de chasse dûment constituées, affiliées à la Fédération Royale Marocaine de chasse et déclarées conformément aux dispositions réglementant le droit d'association.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la Désertification de Khenifra.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la Désertification de Khenifra.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont :

1- Dossier administratif comprenant :

- Demande d'amodiation du droit de chasse établie sur papier timbré.
- Copie des statuts de l'association, conformes au statut type, dûment signés et légalisés.
- Procès-verbal de l'assemblée constitutive.
- Récépissé de dépôt des statuts auprès de l'Autorité Locale.
- Liste des membres du bureau mentionnant les références des permis de port d'armes et de chasse.
- Liste des adhérents à l'association mentionnant les références des permis de port d'armes et de chasse.
- Attestation d'adhésion à la Fédération Royale Marocaine de Chasse fournie par le Bureau Régional ou National.
- Déclaration sur l'honneur attestant que i) l'association ne dispose pas d'un autre lot pour le même type de gibier sur l'ensemble du territoire national, et que ii) les membres du bureau de l'association ne président pas d'autres associations cynégétiques. (Annexe 1 du CPS type).
- Récépissé du cautionnement provisoire ou l'attesta
- tion de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu.

2- Dossier technique doit contenir les documents suivants :

- Le CPS doit être paraphé à chaque page et signé en dernière page avec la mention manuscrite « Lu et accepté » par le représentant légal du candidat.
- L'offre financière précisant le montant minimum à dépenser durant toute la période du bail (5 ans) par le demandeur en matière d'aménagement et d'amélioration cynégétique qui est au moins de soixante-quinze (75) dhs par hectare. (soit une moyenne annuelle de quinze (15) dhs/ha) (Annexe 2 du CPS type).

N°11 266/PA

STE «TRANS BENACHIR ATLAS» SARL AU CONSTITUTION DE SOCIETE

I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 30/11/2021 à Mohammedia, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée d'associe unique dont les caractéristiques sont les suivants :

Objet :
 • Entrepreneur de transport de marchandises pour le compte d'autrui
 Dénomination : TRANS BENACHIR ATLAS SARL AU
 Siège : 4 LOT HOURIA 1 ETG 2 APT 3 BD PALESTINE MOHAMMEDIA
 Durée : 99 ans.
 Capital : 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100,00 DHS chacune
 - Mr ABDERRAZAK BANDARY 100 000,00 Dirhams.
 Gérance : Mr ABDERRAZAK BANDARY gérant.
 Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.
 Bénéfice : 5% à la réserve légale, le solde est attribué aux parts.
 II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ère instance de Mohammedia Le 21/12/2021 sous le numéro 29495.

N° 11 272/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE
 DE L'INTERIEUR
 PROVINCE
 DE TAOURIRT

CERCLE DEBDOU CAIDAT EL GAADA COMMUNE SIDI ALI BELKACEM

Avis d'appel d'offres ouvert
 N° :01/2021/CSAB

Le Lundi 21/02/2022 à 10 heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le président de la commune Sidi Ali Belkacem, Cercle Debdou à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Participation à Aménagement pistes Flouche - Commune Sidi Ali Belkacem - Province Taourirt .

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau technique de la Commune Sidi Ali Belkacem , il peut également être téléchargé à partir du portail des Marchés publics (WWW.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois Mille Cinq Cent dirhams (3500,00 Dhs)
 L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de Cent Quatre Vingt et Onze Mille Cinq Cent Quatre Vingt Seize Dirhams,80 Cts (191596,80 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,

29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux Marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer leurs offres par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
 - Soit déposer, contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.
 - soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.m

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 11 273/PA

PROVINCE DE TAOURIRT

CERCLE DEBDOU CAIDAT EL GAADA COMMUNE SIDI ALI BELKACEM

Avis d'appel d'offres ouvert
 N° 02/2021/CSAB

Le Mercredi 9 Mars 2022 à 10 heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le président de la commune Sidi Ali Belkacem, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour Creusement Forage au douar ouled El Haj I

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau technique de la Commune Sidi Ali Belkacem , il peut également être téléchargé à partir du portail des Marchés publics (WWW.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Trois Mille Cinq Cent dirhams (3500,00 Dhs)
 L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de Cent Quatre Vingt Et Onze Mille Six Cent Quatre Vingt Huit Dirhams , 00 CTS (191688,00 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux Marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer leurs offres par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
 - Soit déposer, contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.
 - soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.m

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau technique de la Commune Sidi Ali Belkacem , il peut également être téléchargé à partir du portail des Marchés publics (WWW.marchespublics.gov.ma).

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 16 du règlement de consultation.

N° 11 274/PA

PROVINCE DE TAOURIRT CERCLE DEBDOU CAIDAT EL GAADA COMMUNE SIDI ALI BELKACEM

Avis d'appel d'offres ouvert
 N° 03/2021/CSAB

Le Lundi 28 Mars 2022 à 10 heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le président de la commune Sidi Ali Belkacem, Cercle Debdou à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour Creusement Puits A El Gaada Beni Rais Ain Lakbar Rass EM Marja

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau technique de la Commune Sidi Ali Belkacem , il peut également être téléchargé à partir du portail des Marchés publics (WWW.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de Deux Mille Huit Cent dirhams (2800,00 Dhs)
 L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de Cent Quarante Trois Mille Huit Cent Quatre Vingt Dirhams , 00 CTS (143880,00 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux Marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer leurs offres par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
 - Soit déposer, contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.
 - soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.m

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 11 275/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE SIDI IFNI
 CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 16/2021/ BP

Le 18 Janvier 2022 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé au siège du Conseil Provincial de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : **Travaux de Réseau d'éclairage public de quartier AL MOUHIT à la ville de Sidi Ifni, Province de Sidi Ifni.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **100.000,00 Dhs (Cent Mille Dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : **4.362.120,00 dhs (Quatre Million Trois Cent Soixante Deux Mille Cent Vingt Dhs et 00 Cts).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni,
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de consultation.

Les Concurrents installés au Maroc doivent produire la copie légalisée du certificat de classification et de qualification figurant sur le tableau suivant :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
J (Electricité)	2	J4 (Travaux d'éclairage public)

Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°11 270/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE SIDI IFNI
 CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 17/2021/ BP

Le 18 Janvier 2022 à 11 heures 30 minutes, il sera procédé au siège du Conseil Provincial de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : **Travaux De Réseau D'éclairage Public Pour Certains Quartiers De La Ville De Sidi Ifni A Savoir Les Quartiers Suivants :**

- * **Quartier Al Fateh**
- * **Voie De Residence De Gouverneur**
- * **1er Tranche Quartier Al Mouhit**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **100.000,00 Dhs (Cent Mille Dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : **3.440.880 Dhs 00 Cts (Trois million Quatre cent Quarante mille Huit cent Quatre Vingt Dhs et 00 Cts).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni,
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de consultation.

Les Concurrents installés au Maroc doivent produire la copie légalisée du certificat de classification et de qualification figurant sur le tableau suivant :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
J (Electricité)	2	J4 (Travaux d'éclairage public)

Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°11 271/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE
 DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE D'AZILAL
 SECRETARIAT
 GÉNÉRAL
 D.R.F.H
 AVIS D'APPELS
 D'OFFRES OUVERTS
 N° : 96 /2021/B.G/PAZ
 Le 20 Janvier 2022 à 10 heures il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire général de La Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivants : Achat de carburants et lubrifiants pour le fonctionnement du Parc auto Provincial d'Azilal- Province d'Azilal .
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division des ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : sept mille dirhams, 00 Cts (7.000,00 DH).
 L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent soixante-seize mille neuf cent quatre-vingt-quatre

dirhams 00 Cts (376 984, 00 dhs).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics.
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division des ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
 - Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.
 N.B : CE MARCHE EST RESERVE A LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISES
N° 11 277/PA
 AXALYS SYSTEM
 SARL AU au capital de 500 000 Dhs

Siège social : 10,
 Bd la liberté quartier
 alsace loraine N°7 Etg 4,
 Casablanca
 RC: 224105 – IF: 40224607
 Cession des parts
 Au terme d'un procès verbal, établi à Casablanca en date du 03 Juin 2021, L'associé unique de la société décide en vertu d'une assemblée générale extraordinaire ce qui suit :
 - Approbation de la cession de parts intervenues entre Mr. Mourad EL MISSAOUI cédant et La société ACTION NORD IMMOBILIERE SARL AU inscrite au registre du commerce de Casablanca, sous le numéro 472611, représenté par M.r Zygfryd Jozef LANGER cessionnaire.
 - Démission du gérant de la société Mr. Mourad EL MISSAOUI, et l'assemblée générale donne quitus total et définitif pour sa gérance, et nommer Mr Zygfryd Jozef LANGER gérant Unique de la société.
 - Modification corrélatrice des statuts,
 - Pouvoirs à donner,
 Le dépôt légal est effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 16 Décembre 2021 sous le N° 804715.
 Pour avis, le gérant
N° 11 278/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE D'AZILAL
 D.R.F.H

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 95/2021/INDH/PAZ

Le 20 Janvier 2022 à 11 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire général de La Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivants : **Création de 147 unités préscolaires au niveau des communes territoriales relevant de la Province d'Azilal :**

- ✓ Lot 1 : Création de 09 unités préscolaires au niveau des communes : Agoudi N'lkheir et TamdaNoumercaide.
- ✓ Lot 2 : Création de 09 unités préscolaires au niveau des communes : Ait M'Hamed, Ait Abassei Tabanti.
- ✓ Lot 3 : Création de 07 unités préscolaires au niveau des communes : Tabanti et Ait Bou-oulli.
- ✓ Lot 4 : Création de 09 unités préscolaires au niveau des communes : ZaouiAlAhansal, Afouer, Timoullit, Ait Ouarda et BriAyat
- ✓ Lot 5 : Création de 08 unités préscolaires au niveau des communes : Tanant, Ait Taguella et FounJemâa
- ✓ Lot 6 : Création de 07 unités préscolaires au niveau des communes : Ououla, Sidj Yacoub, Anzou, Ait Tamit et Ait Oumdis.
- ✓ Lot 7 : Création de 09 unités préscolaires au niveau des communes : Bine El Ouldane, Tagleffe, Tiffert N' Ait Hamza et Ait Oukabi
- ✓ Lot 8 : Création de 09 unités préscolaires au niveau des communes : Ait Oukabi, Tllouguite, Tabarouchte, Ait Mazgh et Anergul
- ✓ Lot 9 : Création de 08 unités préscolaires au niveau des communes : Rfala, Afouer, Timoullit et BriAyat
- ✓ Lot 10 : Création de 05 unités préscolaires au niveau de la commune d'Ait Tamit
- ✓ Lot 11 : Création de 06 unités préscolaires au niveau de la commune d'Ait Oumdis
- ✓ Lot 12 : Création de 07 unités préscolaires au niveau des communes : TidilFetouaka et Anzou
- ✓ Lot 13 : Création de 08 unités préscolaires au niveau des communes : Anzou et Sidj Yacoub
- ✓ Lot 14 : Création de 08 unités préscolaires au niveau des communes : Bzou, Rfalaef Moulay Aïssa Ben Driss
- ✓ Lot 15 : Création de 06 unités préscolaires au niveau des communes : Tisqi et Taourza
- ✓ Lot 16 : Création de 05 unités préscolaires au niveau des communes de : Bri Hassan et Tabia
- ✓ Lot 17 : Création de 07 unités préscolaires au niveau de la commune d'Ououla
- ✓ Lot 18 : Création de 06 unités préscolaires au niveau de la commune d'Ait Majden
- ✓ Lot 19 : Création de 06 unités préscolaires au niveau des communes : Imil et Tifni
- ✓ Lot 20 : Création de 06 unités préscolaires au niveau des communes : Ait Bial et Sidj Boukheif

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division des ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma
 Le prix d'acquisition des plans : Quinze dirhams (15,00 DH)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- ✓ Lot 1 : Quarante trois mille dirhams, 00 Cts (43.000,00 DH)
 - ✓ Lot 2 : Quarante-trois mille dirhams, 00 Cts (43.000,00 DH)
 - ✓ Lot 3 : Quarante mille dirhams, 00 Cts (40.000,00 DH)
 - ✓ Lot 4 : Quarante six mille dirhams, 00 Cts (46.000,00 DH)
 - ✓ Lot 5 : Quarante-quatre mille dirhams, 00 Cts (44.000,00 DH)
 - ✓ Lot 6 : Quarante huit mille dirhams, 00 Cts (48.000,00 DH)
 - ✓ Lot 7 : Quarante six mille dirhams, 00 Cts (46.000,00 DH)
 - ✓ Lot 8 : Quarante six mille dirhams, 00 Cts (46.000,00 DH)
 - ✓ Lot 9 : Quarante six mille dirhams, 00 Cts (46.000,00 DH)
 - ✓ Lot 10 : Vingt quatre mille dirhams, 00 Cts (24.000,00 DH)
 - ✓ Lot 11 : Trente mille dirhams, 00 Cts (30.000,00 DH)
 - ✓ Lot 12 : Trente huit mille dirhams, 00 Cts (38.000,00 DH)
 - ✓ Lot 13 : Quarante six mille dirhams, 00 Cts (46.000,00 DH)
 - ✓ Lot 14 : Quarante mille dirhams, 00 Cts (40.000,00 DH)
 - ✓ Lot 15 : Trente deux mille dirhams, 00 Cts (32.000,00 DH)
 - ✓ Lot 16 : Trente mille dirhams, 00 Cts (30.000,00 DH)
 - ✓ Lot 17 : Trente huit mille dirhams, 00 Cts (38.000,00 DH)
 - ✓ Lot 18 : Trente deux mille dirhams, 00 Cts (32.000,00 DH)
 - ✓ Lot 19 : Trente deux mille dirhams, 00 Cts (32.000,00 DH)
 - ✓ Lot 20 : Trente mille dirhams, 00 Cts (30.000,00 DH)

- L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
- ✓ Lot 01 : Deux millions cent soixante quinze mille trois cent trente-six dirhams, 00 Cts (2.175.336,00 DH).
 - ✓ Lot 02 : Deux millions cent quarante neuf mille quatre cent seize dirhams, 00 Cts (2.149.416,00 DH).
 - ✓ Lot 03 : Un million neuf cent quatre vingt dix huit mille cinq cent trente quatre dirhams, 00 Cts (1.998.534,00 DH).
 - ✓ Lot 04 : Deux millions deux cent soixante dix neuf mille cinquante deux dirhams, 00 Cts (2.279.052,00 DH).
 - ✓ Lot 05 : Deux millions cent soixante neuf mille huit cent soixante quatre dirhams, 00 Cts (2.169.864,00 DH).
 - ✓ Lot 06 : Deux millions quatre cent huit mille six cent quatre vingt huit dirhams, 00 Cts (2.408.688,00 DH).
 - ✓ Lot 07 : Deux millions deux cent soixante dix neuf mille cinquante deux dirhams, 00 Cts (2.279.052,00 DH).
 - ✓ Lot 08 : Deux millions deux cent soixante dix neuf mille cinquante deux dirhams, 00 Cts (2.279.052,00 DH).
 - ✓ Lot 09 : Deux millions deux cent quatre vingt dix neuf mille cinq cent dirhams, 00 Cts (2.299.500,00 DH).
 - ✓ Lot 10 : Un million cent quatre vingt quatorze mille cent vingt dirhams, 00 Cts (1.194.120,00 DH).
 - ✓ Lot 11 : Un million quatre cent trente deux mille neuf cent quarante quatre dirhams, 00 Cts (1.432.944,00 DH).
 - ✓ Lot 12 : Un million neuf cent trente et un mille quarante dirhams, 00 Cts (1.931.040,00 DH).
 - ✓ Lot 13 : Deux millions deux cent quatre vingt dix neuf mille cinq cent dirhams, 00 Cts (2.299.500,00 DH).
 - ✓ Lot 14 : Un million neuf cent quatre vingt dix mille sept cent soixante quatre dirhams, 00 Cts (1.990.764,00 DH).
 - ✓ Lot 15 : Un million cinq cent soixante deux mille cinq cent quatre vingt dirhams, 00 Cts (1.562.580,00 DH).
 - ✓ Lot 16 : Un million quatre cent cinquante trois mille trois cent quatre vingt douze dirhams, 00 Cts (1.453.392,00 DH).
 - ✓ Lot 17 : Un million neuf cent trente et un mille quarante dirhams, 00 Cts (1.931.040,00 DH).
 - ✓ Lot 18 : Un million cinq cent soixante deux mille cinq cent quatre vingt dirhams, 00 Cts (1.562.580,00 DH).
 - ✓ Lot 19 : Un million cinq cent soixante deux mille cinq cent quatre vingt dirhams, 00 Cts (1.562.580,00 DH).
 - ✓ Lot 20 : Un million quatre cent trente deux mille neuf cent quarante quatre dirhams, 00 Cts (1.432.944,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 → Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 → Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;
 → Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division des ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
 → Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification pour les lots n° **01-2-4-05-06-07-08-09 et 13**, il est exigé pour les lots sus indiqués ce qui suit :

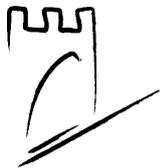
Secteur	Qualification	Classe minimale
A	A.2	4

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°11 276/PA

Royaume du Maroc
 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 ET DE L'INNOVATION

جامعة الحسن الأول
 UNIVERSITÉ HASSAN 1^{er}



Appel Ouvert À Candidature

Conformément à la loi organique 12.02 relative à la nomination aux fonctions supérieures, en application des articles 49 et 92 de la Constitution, promulguée par Dahir n° 1.02.20 du 27 Chaaban 1433 (17 juillet 2012) ;

Et conformément aux dispositions de la loi 01.00 portant organisation de l'Enseignement Supérieur, promulguée par Dahir n° 1.00.199 du 15 Safar 1421 (19 mai 2000), notamment son article 20 ;

La Présidente de l'Université Hassan 1^{er} porte à la connaissance des Professeurs de l'Enseignement Supérieur (P.E.S) qu'un appel à candidature est ouvert pour le poste de Doyen de Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Settat

Le dossier de candidature peut être retiré, **du 17 Janvier 2022 au 21 Janvier 2022 inclus**, au siège de la Présidence de l'Université, (Secrétariat Général), Complexe Universitaire, Km 3, route Casablanca, **de 9h00 à 16h00**, ou être téléchargé via le site web de l'Université www.uh1.ac.ma

Les dossiers de candidature dûment constitués doivent être déposés, contre récépissé, en six (06) exemplaires, avec copie sur CD ou USB (en formats Word et PDF), **du 21 Février 2022 au 25 Février 2022 inclus, à l'adresse et horaire sus indiqués.**

N°182/PC

LES RESIDENCES RAMI SARL

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/11/2021, les associés de la société dite « LES RESIDENCES RAMI » société à responsabilité limitée au capital de un million (1.000.000,00) de dirhams, ont décidé ce qui suit :

- Extension de l'objet social de la société aux activités ci-après :
- Acquisition et exploitation de fonds de commerce;
- Exploitation de bains turcs, SPA et hammams ;
- Exploitation de cafés, restaurants et autres commerces.

- Augmentation du capital social qui est de un million (1.000.000,00) de dirhams, pour le porter ainsi à seize millions (16.000.000,00) de dirhams par l'incorporation de compte courant d'associés et la création de cent cinquante mille (150.000) parts nouvelles de cent dirhams chacune, toutes souscrites en numéraire et libérées en totalité.
- Approbation de la cession de dix (10) parts sociales par madame El Maziani Fouzia à M. Benrami Rachid qui devient en conséquence l'Associé unique de la société.

- Transformation de la forme juridique de la société qui prend la forme d'une société à responsabilité limitée d'associé unique et mise à jour des statuts.

Le dépôt du dossier est effectué au tribunal de commerce de Casablanca, sous le n°804202 le 13 décembre 2021.

N° 11 317/PA

SOCIETE NASSAR FOUAD SARL AU

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 300.000,00 DIHAMS
SIEGE SOCIAL : HAY AMAL 1 RUE 18 N°8 RDC CASABLANCA

L'an deux mille vingt et un, le trente septembre, les associés de la société « NASSAR FOUAD » SARL AU, se sont réunis en Assemblée générale extraordinaire, en conséquence il a été décidé ce qui suit :

1. Dissolution anticipée
2. Nomination de liquidateur

3. Siège de la liquidation DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'assemblée générale, compte tenu de l'absence des activités de la société, décide la dissolution anticipée de la société « NASSAR FOUAD », à compter de la signature des présents en application des dispositions de l'article 29 de statut, comme conséquence de cette dissolution, les associés se donnent réciproquement quitus, plein, définitif, entier et sans réserve de leur gestion de la société.

NOMINATION DE LIQUIDATEUR

L'assemblée générale nomme mutuellement avec les pouvoirs les plus étendus comme liquidateur M.

Ouled-Nssar Mohamed afin de réaliser l'actif de ladite société, acquitter le passif, répartir le solde disponible.

SIEGE DE LA LIQUIDATION

L'assemblée générale décide que le siège de la liquidation sera : Casablanca, Hay Amal 1 rue 18 n°8 RDC. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca, le 10/12/2021 sous le n°804007.

N° 11 318/PA

L'ATELIER DE LA MARQUE

PROCES VERBAL DE DISSOLUTION R.C 510521

Suite, à l'assemblée extraordinaire de la société L'atelier de la Marque sise, à 128, rue El Araar bureau n°6 étage 2 Casablanca, en date du 22/11/2021, il a été établi un procès verbal qui stipule :

La dissolution anticipée de la société L'atelier de la Marque, le liquidateur étant Mr SLIMANE LOTFI titulaire de la CIN D 114523, le lieu de la liquidation est 128 Rue Araar étage 2 bureau n° 6 Casablanca.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 15-12-2021 sous le numéro de dépôt n° 804468, registre de commerce n° 510521.

N° 11 319/PA

Société SOWANAV PLUS « SARL »

Société à responsabilité limitée Au capital : 100.000,00 Dirhams

Siège social : RACHIDIA III BLOC «B » N° 17 EL ALIA MOHAMMEDIA RC N° : 14321 - IF : 14477884 - TP 39572712 - ICE. 000093746000073

Par délibération de l'AGE en date du 16-11-2021, il a été décidé ce qui suit :

1- Cession des parts sociales.

- Mr. BENLAMINE BOUCHAIB né le 01/01/1950 à Mohammedia, titulaire de CIN n° T9139 cède Huit Cent parts sociales (800) comme suit :

- Mr BENLAMINE AYOUB né le 13/08/1991, titulaire de CIN n° T228283 qui accepte trois cents parts (300) parts sociales de (100) cent dirhams chacune lui appartenant dans société SOWANAV PLUS (SARL).

- Mlle BENLAMINE GHIZLANE née le 01/05/1986, titulaire de CIN n° T189392 qui accepte cinq cents parts (500) parts sociales de (100) cent dirhams chacune lui appartenant dans la société SOWANAV PLUS (SARL).

2- Démission du gérant unique et nomination d'un nouveau gérant unique
Démission du gérant unique de la société Mr. BENLAMINE BOUCHAIB et nomination d'un nouveau gérant unique de la société Mlle. BENLAMINE GHIZLANE

3- Modification et mise à jour des statuts.

Le dépôt légal a été effectué au secrétariat - greffe

du tribunal de première instance de Mohammédia, le 08-12-2021, sous le n° 2835.

N° 11 320/PA

ATLANTA AUTO DISTRIBUTION CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 29/11/2021, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination : « ATLANTA AUTO DISTRIBUTION » SARL.

Objet : Achat et vente des pièces de rechanges et accessoires de toutes sortes de véhicules automobiles; Distribution et commercialisation de tous produits, matériels, engins, appareils, équipements ou pièces détachés mécaniques, hydrauliques, électriques ou électroniques neufs ou d'occasion; Import - export; Mécanique générale, services de diagnostic et de vérification pour automobiles, maintenance, réparation et montage de moteurs de tous genres de véhicule et engins roulants,

Siège social : Casablanca, GROUPE ATTAKADDOUM GH2-17, 2ème ETAGE SIDI BERNOUSSI Durée : 99 ans. Capital social : Cent mille dirhams (100 000,00 dhs) Mr MASTOUR ABDELKABIR (500 parts) Mr SADAD ABDELILAH (500 parts) Année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12.

Gérance : Mr MASTOUR ABDELKABIR, CIN N°BH254840 et Mr SADAD ABDELILAH, CIN N°BL88974.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca le 22/12/2021. RC N° 526607.

N° 11 279/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE

DE L'INTERIEUR REGION GUELMIM OUED NOUN

PROVINCE D'ASSA-ZAG CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°40/2021./BP

Le : 24/01/2022 à 13h 00. min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique :

Achat de fournitures de bureau et fournitures pour le matériel informatique au profit du conseil Provincial d'Assa-Zag

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré à la Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Six mille Sept Cent Dix Septdirhams 00 Cts (6717,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Six Cent Soixante Onzemille Six

Cent Cinquante Quatre Dhs16 Cts TTC (671 654.16Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : -Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Président du Conseil Provincial d'Assa-Zag.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par Soumission électronique au portail des marchés publics de l'Etat

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 11 280/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE

DE L'INTERIEUR PROVINCE

DE CHICHAOUA CERCEL

DE CHICHAOUA CAIDAT DE SIDI MOKHTAR

OMMUNE DE SIDI MOKHTAR

AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 06/2021

Mercredi 19 Janvier 2022 à 11 heure, il sera procédé dans la salle des réunions de la commune de Sidi Mokhtar, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° 06/2021 pour :

- produit d'affermages du souk hebdomadaire et quotidien et Moussein Sidi Mokhtar, du 01/02/2022 Au 31/12/2022. (11 mois)

- le dossier d'appel d'offre peut être retiré du service des marchés de la commune de Sidi Mokhtar

- il peut également télécharger à partir du portail des marchés de l'état: www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (270000,00 dhs) deux cent soixante dix mille dirhams.

Le prix d'ouverture de location est fixé à : 90000.00 dhs.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions de l'article 27,29,31 et du décret n° 2-12-349 relatif au marché public.

les concurrent peuvent: • soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la commune de Sidi Mokhtar

• soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.

• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis suite à l'article 19 et 30 du décret n°2-12-349.

• Soit les envoyer via le portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 11 281/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE

DE L'INTERIEUR PROVINCE

DE CHICHAOUA CERCEL

DE CHICHAOUA CAIDAT DE SIDI MOKHTAR

COMMUNE DE SIDI MOKHTAR

AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 07/2021

Mercredi le 19 Janvier 2022 à 11 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la commune de Sidi Mokhtar, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° 07/2021 pour location des abattoirs de la commune de Sidi Mokhtar

Comprennent: - Abattoir du centre Sidi Mokhtar,

- abattoir Hay Takadoum du 01/02/2022 au 31/12/2022 (11 mois)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du service des marchés de la commune de Sidi Mokhtar.

Le prix d'ouverture de location est fixé à 14000.00 dhs.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (40000,00 dhs) quarante mille dirhams .

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions de l'article 27,29,31 et du décret n° 2-12-349 relatif au marché public.

Les concurrents peuvent: • soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la C. T.IANOGHA.

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-soit déposer leurs offres par voie électronique sur le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du cahier de charge .

N° 11 283/PA

LA CHOUQUETTE BOUSKOURA GOLF CITY SARL Adresse 21. Centre Commercial Golf City Bouskoura 100.000,00 Dirhams

RC 337357 IDN FISC 15295382 CNSS 4886224 PAT 32932001 CIE000295083000048

Avis de Vente des Matériels de la Boulangerie et Pâtisserie

Nous soussignée société, la Chouquette BGC sise 21 Centre Commercial, Prestigia Golf City Bouskoura N° RC 337357

Déclarons la vente des Matériels de la Pâtisserie, Boulangerie, et de Café.

Le dimanche 02/01/2022 à 11h00. La visite sur place.

N° 11 284/PA

fournir sont celle prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 11 282/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE

DE L'INTERIEUR REGION BENI MELLAL KHENIFRA

PROVINCE DE BENI MELLAL

CERCLÉ D'EL KSIBA CAIDAT DE TAGHZIRT COMMUNE

TERRITORIALE DE TANOGHA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° -05- /2021

Le 26/01/2022 à -11-h 00, il sera procédé, au bureau de monsieur le président du conseil communal de TANOGHA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour : l'affermage du souk hebdomadaire de la commune Territoriale de Tanogha - province de Beni Mellal.

Pour une durée de 9 mois allant du 01/04/2022 jusqu'au 31/12/2022

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des recettes de la C.R TANOGHA, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : SEIZE MILLE DHS (16.000,00dh)

L'estimation de l'ordre de (90 000,00) Dhs QUATRE VINGT DIX MILLE DHS

Le contenu ainsi que les présentations des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la C. T.IANOGHA.

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-soit déposer leurs offres par voie électronique sur le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du cahier de charge .

N° 11 283/PA

LA CHOUQUETTE BOUSKOURA GOLF CITY SARL Adresse 21. Centre Commercial Golf City Bouskoura 100.000,00 Dirhams
RC 337357 IDN FISC 15295382 CNSS 4886224 PAT 32932001 CIE000295083000048

Avis de Vente des Matériels de la Boulangerie et Pâtisserie

Nous soussignée société, la Chouquette BGC sise 21 Centre Commercial, Prestigia Golf City Bouskoura N° RC 337357

Déclarons la vente des Matériels de la Pâtisserie, Boulangerie, et de Café.

Le dimanche 02/01/2022 à 11h00. La visite sur place.

N° 11 284/PA

GLOBAL CONSEIL ET SOURCING CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 12/11/2021, il a été constitué une SARL A.U, dont les caractéristiques sont les suivantes ;

- Dénomination Sociale: GLOBAL CONSEIL ET SOURCING SARL AU.
- Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique.
- Objet Social : CONSEIL DE GESTION TENANT UN BUREAU D'ETUDES, D'ENQUÊTES ET DE RECHERCHES.
- Siège Social : 2 RUE ESSA-NAOUBAR ETG 4 BUREAU 12 , Casablanca
- Durée : 99 ans.
- Capital Social : 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune: Mr Abdeslam DOUHAL 1000 parts.
- Gérant : Mr Abdeslam DOUHAL
- Année Sociale : du 01/01 au 31/12.

II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, immatriculé sous le numéro 522659 POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 11 286/PA

S.M PLASTIC SARL AU

Transfert du siège social I- Selon La décision de l'associe unieque de la société « S M PLASTIC S.A.R.LAU », en date du 16/09/2021, il a été Décidé ce qui suit :

- Le transfert du siège social de la société du « LOT LINA FB8 DE LA FAÇADE PRINCIPALE ETAGE 3 N°10 TIT MELLIL CASABLANCA, » à la nouvelle adresse «2 EME ETAGE LOT 2 I N° 139 TIT MELLIL CASABLANCA» comme nouveau siège social de la société « S M PLASTIC SARL AU »

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca 22/12/2021 sous le N° 805418.

III- Le déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre du commerce Tribunal de Commerce de Casablanca, le 22/12/2021 sous le numéro 44311 du registre chronologique.

N° 11 287/PA

FIDUCIAIRE BOUGAFER CONSEILS CABINET FIDUCIAIRE

TEL : 06 71 66 19 18 / 06 61 86 89 08

Aux termes d'un acte S.S.P en date de 26/11/2021 à Marrakech il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont:

- 1- Dénomination : « ARLAK CERAM » SARL AU
- 2- Siegesocial: MAGASIN N 01 DR CHAOUF OUAHAT SIDI BRAHIM BLOC A N 21 MARRAKECH.
- 3- Objet social: MATERIAUX DE CONSTRUCTION (MARCHAND) EN DETAIL FER VIEUX OU AUTRES VIEUX METAUX COMMUNS. (MARCHAND) EN DETAIL.
- 4- Durée : 99 ans.
- 5- Capital Social : s'élève à 100.000,00 il est divisé en 1000,00 parts sociales de 100,00dh chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées aux associés, unieque savoir :

Mr LAHCEN SOLAL : 1000,00 PARTS Soit au total 1000,00 PARTS

6- Gérance : la société est gérée par le cogérant de MR LAHCEN SOLAL CIN N°EE473978 pour une durée illimitée.

7- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.

8- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de Marrakech sous le N°M12 21 2421468131057/2 021/D.A.C. Et immatriculée au RC sous le N°121413 /2021 le 22/12/2021.

N° 11 288/PA

«GLOBAL CONFERNCE MAROC S.A.R.L.»

Aux termes des délibérations de l'A.G.E du 07/12/2021 de la société GLOBAL CONFERENCE MAROC, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 10.000,00 dirhams et dont le siège social est à Casablanca, Rue Soumaya, Résidence Shehrazade3, Etage 5, N° 22, il a été décidé :

- La dissolution anticipée de la société, sa liquidation définitive et sa radiation du registre de commerce ;
- La désignation de Monsieur HABBÂ Badr en qualité de liquidateur ;
- La désignation du siège social de la société comme lieu de la liquidation ;
- La délégation des pouvoirs en vue d'accomplir toutes les formalités légales de dissolution et de liquidation.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 21/12/2021 sous le n°805263.

N° 11 289/PA

ACABYS TECHNOLOGY

Au capital de 500 000 Dhs Siège social : 75 Bd D'ANFA ANGLE RUE CLOS DE PROVENÇE, ETG 9 N°108 Casablanca

RC: 421705 – IF: 33605630 Cession des parts

Au terme d'un procès verbal, établi à Casablanca en date du 11 Mai 2021, L'associé unique de la société décide en vertu d'une assemblée générale extraordinaire ce qui suit :

- Approbation de la cession de parts intervenues entre Mr. Mourad EL MISSAOUI cédant et La société ACTION NORD IMMOBILIERE SARL AU inscrit au registre du commerce de Casablanca, sous le numéro 472611, représenté par Mr. Zygfryd Jozef LANGER cessionnaire.
- Démission du gérant de la société Mr. Mourad EL MISSAOUI, et l'assemblée générale donne quitus total et définitif pour sa gérance, et nommer Mr Zygfryd Jozef

LANGER gérant Unique de la société.

- Modification corrélatrice des statuts, - Pouvoirs à donner, Le dépôt légal est effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 17 Décembre 2021 sous le N° 804877.

Pour avis, le gérant N° 11 290/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR

PROVINCE CHICHAOUA CERCLE CHICHAOUA CAÏDAT AHDIL COMMUNE AHDIL AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRES DE PRIX SÉANCE PUBLIQUE N° 03/2021

Le 08/02/2022 à 11 heures, il sera procédé en séance publique dans la salle des réunions De La Commune d'Ahdil, à l'ouverture de plis

relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour : La réalisation d'un forage d'exploitation pour l'alimentation en eau potable au douar TNINE AHDIL relevant de la commune Ahdil Province de chichaoua.

- Le maître d'ouvrage est Le Monsieur le Président De La Commune d'Ahdil.
- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : Dix mille dhs (10000,00 dhs)
- Le montant de l'estimation du maître d'ouvrage est fixé à (249696,00 dhs) Deux cent quarante-neuf mille six cent quatre-vingt-seize Dirhams.
- Le dossier d'appel d'offres peut être :

* Soit retiré du service technique relevant du siège De La Commune d'Ahdil. * Soit téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma Le contenu ; la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être-

conformes aux dispositions des articles 27 ; 29 et 31 et 148 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Le dossier d'appel d'offres peut être :
- * Soit envoyé par voie postale en courrier recommandé avec accusé de réception au Président De La Commune d'Ahdil.
- * Soit déposé contre récépissé au bureau Technique de la Commune.
- * Soit remis directement au président de la commission d'appel d'offres séance Tenante et avant le commencement de l'ouverture des plis.
- * Soit transmis par voie électronique via le portail des marchés publics (soumission électronique).
- Les pièces justificatives à fournir sont celles indiquées à l'article 8 du règlement de la consultation.
- Cet appel d'offre est destinés aux PME.

N° 11 291/PA

إعلان استراتيجي

عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 بجماعة بوحلو.

يلعن رئيس مجلس جماعة بوحلو، أنه تقرر إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 يوم 31 دجنبر 2021 عوض 2021/01/09 بمقر الجماعة، لفائدة هيئة المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة، وذلك وفق الجدول التالي:

الدرجة المتضمنة	شروط المشاركة في الامتحان	عدد المناصب المتضمنة بشأئها	مواد الامتحان	الجزء الأول لإيداع الترشحات
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	يشترك فيه المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة المتوفرون على القيمة 06 سنوات على الأقل من الخدمة للقطب بهذه الصفة. إلى غاية 2021/12/31	01	- اختيار كتابي: تحرير موضوع ذو طابع مهني لمدة ساعتين. - اختيار شفوي: يتضمن حواراً مع اللجنة يتعلق باختصاصات وزارة الداخلية والجماعات المحلية حول المهام المسندة للمعني بالأمر ومدى قدرته على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة المتضمنة بشأئها لمدة 15 دقيقة.	2021/12/24

N°11 285/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE FAHS-ANJRA CERCLE ANJRA CAÏDAT TAGHRAMT COMMUNE TAGHRAMT



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :03/2021.

Le **Lundi 17 Janvier 2022 à 14 Heure** il sera procédé au bureau de Mr. Le président de la **Commune TAGHRAMT** à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relative au : **CONSTRUCTION DE PISTES AMZOUK, BIN WIDANE, AJAROUNA, HRIYECH, LOUDARSA, DAR AYADECH, ET KAHALINE A LA COMMUNE DE TAGHRAMT PROVINCE DE FAHS ANJRA**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du **Service Technique** de la **C.TAGHRAMT** Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.Marchespublics.gov.ma).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme T.T.C de :

Deux Millions Six Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Quarante Dirhams. (2 699 040.00 DHS) TTC.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **Soixante Dix Mille Dirhams (70 000.00 DH).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles : 27-29 et 31 du décret n° 02.12.349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans du **Service Technique de la C.TAGHRAMT.**
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précté.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les déposer par voie électronique au www.marchespublics.gov.ma; conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des finances N° 20.14 DU 04 Septembre 2014 qui exige la voie électronique pour tous les marchés à compter du 1er Janvier 2017.
 - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8du règlement de la consultation.
 - Les entreprises sont tenues de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de bâtiments et de travaux publics délivré par Le Ministère de l'Equipement conformément aux deux arrêtés n° 3289.17 et n°3290.17 publiés le 15 Janvier 2018 au Bulletin Officiel.
- A cet effet, il est exigé pour le présent appel d'offre ce qui suit :

Secteur	Qualification et classification	
	Qualification exigée	Classification minimale
B (Travaux routiers et voirie urbaine)	B1, B3, B4 et B11	4

- Ce certificat dispense les concurrents de la fourniture du dossier technique.

N°11 293/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE FAHS-ANJRA CERCLE ANJRA CAÏDAT TAGHRAMT COMMUNETAGHRAMT



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :02/2021.

Le **Lundi 17 Janvier 2022 à 11 Heure du matin** sera procédé au bureau de Mr. Le président de la **Commune TAGHRAMT** à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relative aux travaux : **CONSTRUCTION DE PISTES AIN JIR, EL HATBA, BOURIHANE, MRAH DEBANE, DCHICHA ET LABIOUT A LA COMMUNE DE TAGHRAMT PROVINCE DE FAHS ANJRA.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du **Service Technique** de la **C.TAGHRAMT** Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.Marchespublics.gov.ma).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme T.T.C de :

Deux Millions Six Cent Quatre Vingt Dix Neuf Mille Quarante Dirhams. (2 699 040.00DHS)TTC.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **Soixante Dix Mille Dirhams (70 000.00 DH).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles : 27-29 et 31 du décret n° 02.12.349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans du **Service Technique de la C.TAGHRAMT.**
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précté.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les déposer par voie électronique au www.marchespublics.gov.ma; conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des finances N° 20.14 DU 04 Septembre 2014 qui exige la voie électronique pour tous les marchés à compter du 1er Janvier 2017.
 - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8du règlement de la consultation.
 - Les entreprises sont tenues de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de bâtiments et de travaux publics délivré par Le Ministère de l'Equipement conformément aux deux arrêtés n° 3289.17 et n°3290.17 publiés le 15 Janvier 2018 au Bulletin Officiel.
- A cet effet, il est exigé pour le présent appel d'offre ce qui suit :

Secteur	Qualification et classification	
	Qualification exigée	Classification minimale
B (Travaux routiers et voirie urbaine)	B1, B3, B4 et B11	4

Ce certificat dispense les concurrents de la fourniture du dossier technique.

N°11 292/PA

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3				■						
4					■				■	
5								■		
6					■				■	
7		■		■			■			
8									■	
9				■						
10						■				

HORizontalement

- 1- Célérier
- 2- Remâchées
- 3- Pomme – Bouts de terre
- 4- Passereau – Fatigué
- 5- Variété de bruant – Vignobles sur Marne
- 6- A un défaut de taille – Abréviation de commerce
- 7- Eclaté – Lentille bâtarde
- 8- Nous délassions (Nous ...)
- 9- A rendre – Parfumée par le chef
- 10- Anneaux de corde - orientation

VERTICALEMENT

- 1- Abus des temps des guerres de religion
- 2- Localisa – Cloison
- 3- On les conçoit jaunes
- 4- Fin de forme – Porte charge
- 5- Fils de Noé – Abers
- 6- Affaire d'électricien
- 7- Intentant – Ville serbe
- 8- Précis – Arrête
- 9- Eclose – Préposition
- 10- Auteurs d'articles

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	R	A	N	C	U	N	I	E	R	E
2	E	M	E	U	T	E	■	N	E	S
3	C	I	T	E	■	N	E	S	S	■
4	R	A	■	I	O	N	S	■	S	O
5	E	B	U	L	L	I	T	I	O	N
6	A	L	■	L	■	■	E	C	R	U
7	T	E	T	E	E	S	■	T	T	■
8	I	■	A	T	T	I	R	E	■	B
9	O	M	I	T	■	C	A	R	T	E
10	N	U	E	E	S	■	S	E	U	L

Grilles de sudoku

Facile

3	9							4
		2	9				1	
6	7		1			2		
	2	9		8		4	3	
7			5		4			6
	6	4		1		5	2	
		6			5		8	2
	8				2	7		
2							4	5

Moyen

			6					
	6	2		3		9		
	1	9		5	8			
4	7			8				
	2	3		7		6	4	
				4			8	1
			8	6		3	5	
		7		1		4	9	
					9			

Difficile

1		9				7		5
				9	8	1		
		5	4					8
		6					8	
4				2				7
	5					6		
8					5	3		
		4	2	3				
5	7					4		6

Expert

	1			5				6
8		4			9			
			2	6				
	4		3			5		
6	8						3	7
		5			7		4	
				2	8			
			7			9		5
	3		4					2

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

6	3	7	1	4	2	5	8	9
1	5	8	3	9	6	4	7	2
4	9	2	5	8	7	3	6	1
8	2	3	4	5	1	7	9	6
9	1	5	6	7	3	2	4	8
7	6	4	8	2	9	1	5	3
5	4	1	2	6	8	9	3	7
3	7	6	9	1	4	8	2	5
2	8	9	7	3	5	6	1	4

Moyen

9	7	2	8	4	6	5	1	3
1	3	8	5	7	9	4	2	6
6	5	4	1	2	3	8	9	7
8	9	7	3	1	5	2	6	4
5	4	1	9	6	2	3	7	8
3	2	6	4	8	7	9	5	1
2	6	3	7	5	4	1	8	9
4	8	5	6	9	1	7	3	2
7	1	9	2	3	8	6	4	5

Difficile

7	4	1	2	8	5	6	3	9
5	3	6	7	9	4	2	8	1
2	9	8	6	1	3	7	5	4
3	8	2	5	7	9	1	4	6
4	1	7	3	6	8	9	2	5
6	5	9	4	2	1	8	7	3
9	7	5	1	4	2	3	6	8
8	2	4	9	3	6	5	1	7
1	6	3	8	5	7	4	9	2

Expert

1	7	4	6	8	3	2	9	5
8	5	6	2	9	7	1	4	3
3	9	2	1	4	5	6	8	7
2	6	3	8	5	4	9	7	1
5	1	8	7	6	9	3	2	4
7	4	9	3	2	1	8	5	6
6	2	7	4	1	8	5	3	9
9	3	1	5	7	2	4	6	8
4	8	5	9	3	6	7	1	2

Sport

Le mercato d'hiver ne sera pas ouvert à tous les clubs



La réunion du président de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), Fouzi Lekjaa et le président de la Ligue nationale de football professionnel (LNFP), Saïd Naciri avec la Commission de contrôle et de gestion (CCG) a porté sur le mercato d'hiver, dont la période a été fixée du 15 au 30 janvier.

Après l'étude de la situation financière actuelle des clubs et les dossiers déposés auprès de la Chambre de résolution des litiges, il a été convenu que les clubs doivent mettre à disposition de la CCG un dossier afin d'enregistrer de nouveaux contrats professionnels, a indiqué mercredi la FRMF dans un communiqué.

Le dossier doit comporter l'état de réalisation, ligne par ligne et le budget de l'exercice 2021-2022 en recettes et en dépenses portant sur la période du 01/07/2021 au

31/12/2021 signé par le président et le trésorier du club.

Il contient également l'état estimatif de l'incidence financière des recrutements ou renouvellement des contrats sportifs (joueurs et staff technique) pour la période du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022, ainsi que la situation de trésorerie et les relevés bancaires mensuels.

Le dossier doit comprendre la balance générale des comptes et le grand livre et l'état des salaires mensuels au titre des contrats sportifs, ainsi que la justification de leur règlement dans les délais certifiés par le président et le trésorier du club. La CCG a souligné que les propositions citées précédemment et l'incidence financière qui en résulte doivent s'opérer dans la limite de la masse salariale arrêtée dans le Compte de produits et charges (CPC) prévisionnel 2021-

2022 présenté par le club lors de la période de transfert d'été 2021.

Sont exclus de cette procédure de dépôt des dossiers les clubs qui ont accusé des fonds propres négatifs, n'ont pas produit les états de synthèses conformes au plan comptable ou n'ont pas remis le rapport de certification délivré par le commissaire aux comptes selon les normes professionnelles d'audit financier, a précisé l'instance fédérale.

Sont exclus aussi de cette procédure les clubs présentant des défauts de paiement des sommes dues ayant donné lieu à des décisions d'interdiction d'enregistrer et de qualifier de nouveaux contrats sportifs (recrutement ou renouvellement) au niveau national et international. Le dernier délai pour envoyer les dossiers est le 14 janvier et tout dossier transmis après ce délai sera rejeté, a rappelé la FRMF.

Inès Laklalech L'étoile montante du golf marocain

La championne marocaine Inès Laklalech a réalisé une performance exceptionnelle en décrochant son ticket pour le Ladies European Tour (LET) de golf, à l'issue de la finale des "Qualifying-School" qui s'est déroulée du 16 au 20 décembre au Real Golf La Manga Club à Murcie, en Espagne, rejoignant ainsi sa compatriote Maha Haddioui qui était l'unique représentante arabe lors de ce tournoi.

La performance d'Inès Laklalech, amateur du Pôle haut niveau, est "le fruit de la stratégie de la Fédération Royale marocaine de golf (FRMG), insufflée par SAR le Prince Moulay Rachid, visant à créer un vivier de jeunes talents golfeurs", a indiqué mercredi la Fédération Royale marocaine de golf dans un communiqué. Le Maroc compte désormais une nouvelle championne à son palmarès âgée de seulement 24 ans, a ajouté la même source.

La joueuse du RGAM avait aussi acquis des entrées aux Etats-Unis, en obtenant une catégorie sur le Symetra Tour, seconde division américaine, visant à rejoindre dans un proche avenir le LPGA.

De son côté, Lina Belmati n'ayant pu franchir le cut, accèdera tout de même à certains tournois du LET et à l'ensemble de ceux du LET Access 2ème division européenne, selon la même source.

Désormais les trois joueuses (fait historique) fouleront ensemble les greens du Ladies European Tour, une véritable preuve de la réussite de la politique sportive de la FRMG, conclut le communiqué.



L'équipe nationale de cécifoot

Une détermination et une ambition sans limite pour signer les meilleurs résultats



Les meilleurs résultats ne peuvent être obtenus qu'avec une détermination et une ambition sans limite, et les succès et les réalisations ne peuvent être obtenus que par un travail acharné. C'est dans cette

logique que s'inscrit la performance de la sélection marocaine de football à cinq déficients visuels lors des Jeux paralympiques de Tokyo qui a fait preuve d'un esprit patriotique et d'une grande compétitivité.

Les coéquipiers de talentueux Zouhair Snisla ont réalisé un exploit après avoir remporté la médaille de bronze en surclassant l'équipe chinoise sur le score de 4 buts à 0.

Le résultat obtenu au pays du Soleil Levant n'est pas le fruit du hasard, c'est le résultat d'un travail continu qui a commencé par une participation au niveau africain, où l'équipe marocaine a remporté la première Coupe d'Afrique en 2013, avant de rééditer l'exploit en 2015 au Cameroun, pour se qualifier pour les Jeux paralympiques de Rio de Janeiro en 2016.

L'équipe nationale de cécifoot a ensuite dominé le tournoi pour le remporter à quatre reprises, de 2013 à 2019, et a battu le Mali (5-1), en finale du Championnat d'Afrique en 2019, organisé au

Nigeria, pour se qualifier à nouveau pour les Jeux paralympiques 2020 à Tokyo en tant que seul représentant du continent africain devenant ainsi la première équipe africaine à remporter une médaille aux Jeux paralympiques.

Malgré les conditions difficiles qu'ils ont traversées et les difficultés pour se préparer en raison de la pandémie du coronavirus, les champions marocains, sous la houlette du sélectionneur national, Driss El Moutaqui et le staff technique, ont pu réaliser des résultats impressionnants, source de fierté pour l'ensemble des Marocains.

L'équipe marocaine a donné du fil à retordre à son homologue brésilienne, championne du monde, lors de la demi-finale avant de venir à bout de l'équipe

chinoise lors du match de classement.

Zouhair Snisla a également été sacré meilleur buteur lors des jeux paralympiques avec 8 buts à son actif, dépassant la star de l'Argentine, Mximiliano Espinola (7 buts).

Une équipe de cécifoot, appelée aussi football à cinq déficients visuels, se compose de cinq joueurs dont un gardien de but et un guide qui se trouve en dehors du terrain pour orienter les joueurs.

Le match est réparti en deux mi-temps de 20 minutes chacune avec une pause de 10 minutes. Les joueurs repèrent le ballon au bruit émis par les grelots qu'il contient.

Par Mohammed El Amine
Ikhibi
(MAP)

La liste prédefinitive de Halilhodzic

Ezzalzouli "in", Ziyech et Nousseir toujours "out"

Le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, a communiqué jeudi, lors d'une conférence de presse tenue au Complexe Mohammed VI de football à Maamora, la liste prédefinitive des joueurs en partance pour la CAN camerounaise qui débutera le 9 janvier prochain.

Dans cette liste, l'on relève l'absence qui se poursuit de Hakim Ziyech et de Nousseir Mezraoui. En revanche, Halilhodzic a fait appel au sociétaire du FC Barcelone, Abdessamad Ezzalzouli.

Pour ce qui est des autres joueurs convoqués, les capés seront tous de la partie lors de cette Coupe d'Afrique des Nations où le Maroc évoluera au groupe C aux côtés du Ghana, des Comores et du Gabon.

Par ailleurs, la sélection marocaine de football s'est main-

tenue au deuxième rang africain dans le dernier classement de la FIFA au titre de l'année 2021, paru jeudi.

Les Lions de l'Atlas ont également conservé leur 28e position au classement mondial dominé par la Belgique tandis que le Sénégal, restant dans sa même position, est logé à la 20ème place à l'échelle mondiale et demeure leader au plan africain.

Le Maroc tout en restant deuxième à l'échelle continentale a gagné 4,43 points, passant à 1530 points par rapport au dernier classement du novembre dernier.

Liste des joueurs convoqués :

Gardiens de but : Yassine Bono (FC Séville-Esp), Munir El Mhamdi (Hatay Sport-Tur), Anas Zniti (Raja Casablanca)
Défenseurs : Achraf Hakimi (PSG-Fra), Soufiane El

Akouch (Nimes-Fra), Soufiane El Kerouani (NEC Nijmegen-PB), Adam Massina (Watford-Ang), Soufiane Chakhla (Oud-Heverlee Leuven-Bel), Roman Saïs (Wolverhampton-Ang), Naïf Agred (Rennes-Fra) et Samy Mmaec (Ferencvárosi-Hon).

Milieux de terrain : Aymen Berkouk (Entracht Frankfurt-All), Soufiane Amrabet (Fiorentina-Ita), Fayçal Fajr (Sivas Sport-Tur), Amrane Louza (Watford-Ang), Salim Amellah (Standard de Liège-Bel), Ilyas Achair (Queens Park Rangers-Ang) et Azeddine Ounahi (Angers-Fra).

Attaquants : Munir El Haddadi (FC Séville-Esp), Zakaria Aboukhilal (AZ Alkmaar-PB), Soufiane Boufal (Angers-Fra), Rayane Mmaec (Ferencvárosi-Hon), Youssef En Nseyri (FC Séville-Esp), Ayoub El Kaabi (Hatay Sport-Tur) et Abdessamad Ezzalzouli (FC Barcelone).

Un Raja trop défensif rate le coche face à Al Ahly

La Super coupe d'Afrique s'était pourtant offerte aux Verts

Après avoir été défavorisé par les pronostics et décrié par son public depuis un bon bout de temps, le Raja a été beaucoup plus prédisposé à se faire coiffer au poteau qu'à remporter la Super Coupe d'Afrique.

En croisant le fer mercredi au stade Ahmed Ben Ali à Doha au club égyptien d'Al Ahly, les Verts ont vu leurs rêves s'évaporer, cédant le gain de la partie après recours aux tirs au but (6-5), au moment où le temps réglementaire s'était soldé sur un score de parité, un partout.

Ce fut une opposition reflétant parfaitement les aspects d'un match au finish. Abordé par un désagrément par les Caiotes qui ont dû faire sans leur capitaine Amr Soulaya, blessé à l'échauffement, cette donne n'a pas affecté leur prestation. Il faut reconnaître que le Raja leur a permis de rendre une copie offensive, tant que les Verts optaient pour un jeu défensif à outrance, surtout lors des 20 dernières minutes, au point de se demander si l'adversaire du jour est à caser dans la catégorie des équipes de la trempe de Liverpool des grands jours ou du Real en grande forme.

Comme précité, le National du Caire a entamé la rencontre pied au plancher sans pour autant parvenir à brûler la politesse à l'arrière garde rajaoui conduite avec brio par Marouane Hadhoudi et Jamal Harkas, bien parti pour laisser sur le banc Ilyass El Hadad.

Et c'est contre le cours du jeu que le Raja a réussi à ouvrir la marque suite à une jolie passe de Hafidi pour Medkour qui a vu son centre tir repoussé au fond des filets par Ahadad dès la 13ème minute.

Un but qui a fait beaucoup de bien pour les coéquipiers de Zakaria El Wardi, meilleur rajaoui du match, qui ont gagné en confiance, tâchant avant tout à avorter les actions de l'équipe adverse. Celle-ci ne s'est pas laissé faire, loin de là, elle a continué à manœuvrer surtout sur le flanc gauche où se trouvaient les virevoltants Maâloul et Afcha.

Al Ahly, tenant du titre au détriment de la Renaissance de Berkane, a vu ses efforts récompensés à trois minutes du coup de sifflet final après un but de Taïher Mohamed. Une égalisation qui a conduit les deux protagonistes à l'épreuve des penalties qui a tourné à l'avantage d'Al



Ahly où évolue l'international marocain Badr Benoun, qui s'est comporté en pro, ravi de garnir son CV par un trophée continental sans montrer sa joie en guise de respect pour le club de ses premières amours. Il a fait savoir à ce propos qu'il ne voulait pas se retrouver dans une telle situation, celle de jouer devant son ancien club.

Badr Benoun est en droit de se targuer d'une autre performance jamais réalisée auparavant. Il devient le premier joueur à décrocher trois Super coupes d'Afrique d'affilée, en 2019 avec le Raja et en 2020 et 2021 avec Al Ahly.

La formation égyptienne décroche donc son huitième titre de Super Coupe d'Afrique, au moment où le compteur du Raja reste bloqué à deux,

mais le club casablancais nourrit l'espoir de garnir, le plus vite possible, par une dixième consécration africaine. Sachant que le Raja et le Wydad sont engagés cette saison dans la phase de poules de la Ligue des champions et ne manqueront certainement pas d'aller jusqu'au bout dans leur campagne africaine.

Mohamed Bourarab

Botola Pro D1

WAC-MCO, choc des extrêmes



La Botola Pro D1 de football se poursuivra en cette fin de semaine pour le compte de la 14ème journée.

Le bal de cette manche sera ouvert vendredi par la programmation de deux rencontres. La première opposera, à partir de 16 heures au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca, le WAC au MCO. Les Rouges, qui restent sur une défaite concédée en déplacement devant le Difaa, se trouvent dans l'obligation de se ressaisir face à un Mouloudia mal en point, partageant le fauteuil de lanterne rouge avec le Rapid Oued Zem.

Le deuxième match programmé mettra aux prises, au stade Bachir de Mohammédia (18h15), le SCCM et la RSB, deux clubs défaits lors de la précédente journée, qui voudraient éviter une déroutante qui placerait l'un d'eux beaucoup plus du côté du ventre mou du classement.

Samedi, trois confrontations sont à l'ordre du jour, à savoir HUSA-JSS (16h00), RCOZ-FUS (18h00) et MAS-IRT (20h30). Alors que pour ce qui est des rencontres dominicales, la programmation se décline comme suit : CAYB-DHJ à 16h00 et OCS-OCK à 18h15.

La page de cette 14ème journée sera tournée lundi prochain avec la tenue du classique du championnat entre l'ASFAR et le Raja, rencontre prévue à partir de 20h30 à l'Ensemble sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat.

Il convient de signaler en dernier lieu que le championnat de seconde division sera lui aussi à l'heure de la 14ème journée devant être entamée aujourd'hui à 15h30 par les oppositions CJBG-USMO et ASS-KACM.

T.R

L'IRT annonce la formation de son nouveau bureau dirigeant

L'Ittihad Riadhi de Tanger (IRT) a annoncé, mercredi, la formation de son nouveau bureau dirigeant, présidé par Mohamed Ahkane.

Le président du nouveau bureau dirigeant du club a été élu mardi, à l'unanimité, lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Selon un communiqué du club, le bureau dirigeant comprend Rachid Hosny en tant que président délégué, ainsi que Mohamed Boulaich, Mohamed Ammar Chamma, Chaïbia Balbzioui, Abdelhane El Ghorafi, Noureddine Changachi, Yassine Tamsamani, Ahmed Bennani Zehouan et Nassrallah El Guartit en tant que vice-présidents.

Par ailleurs, Abdelhakim Charif et Othmane Rahmani ont été élus respectivement secrétaire général et secrétaire général adjoint, tandis que Anass Sahli Ouassini a été élu trésorier, et Said Zekri trésorier ad-

joint.

La commission technique est supervisée par Rachid Hosny, Azzedine El Khatif et Said Mousaid, tandis que Mohamed Ammar Chamma, Abdelhakim Charif et Mohamed Ahkane supervisent respectivement la commission marketing et publicité, la commission juridique, et la commission disciplinaire.

Les autres commissions sont supervisées par Ghizlane Chalhoub et Zakaria Hachoumi (commission des relations extérieures), Abdellah Belghiti (commission médicale), Nassrallah El Guartit et Jawad Sahli El Mankouchi (commission formation et catégories juniors), Jamal El Aatabi (commission organisation et logistique) Abderrahim Lahouzer (commission des affaires sociales), Abdelmonaim Haltout (commission financière) et Mohamed Abdelali Taleb (commission communication et médias).

A Mossoul, ressusciter les antiquités détruites par l'EI, avec l'aide du Louvre

C'est un travail d'orfèvre. Au musée de Mossoul encore endommagé, les Irakiens épaulés par des restaurateurs français trient des centaines de pierres: des fragments de vestiges antiques de plus de 2.500 ans, détruits par les jihadistes, à reconstituer.

Un lion ailé du site de Nimrod, joyau de l'empire assyrien, deux imposants "lamassu", fabuleux taureaux ailés, et une base de trône du roi Assurnasirpal II.

Pulvérisées par le groupe Etat islamique (EI), ces pièces du premier millénaire avant J.-C. sont en cours de restauration, grâce à des financements internationaux et une expertise fournie par le Louvre de Paris.

Au rez-de-chaussée du musée de Mossoul, les barres de fer tordues des fondations s'échappent d'un trou encore béant dans le dallage.

Dans les différentes salles, des pierres de toute taille sont disséminées sur des palettes. Les experts ont commencé à séparer les antiquités les unes des autres.

Sur certaines pierres imposantes, on reconnaît des pattes. Plus loin, ce sont les restes des ailes. D'autres pierres affichent des inscriptions en alphabet cunéiforme. Pas plus gros que le poing, les fragments les plus petits s'alignent

sur des tables.

"Nous avons cinq oeuvres importantes dans le musée, il faut séparer tous les fragments", explique Daniel Ibled, un des restaurateurs français missionnés par le Louvre.

"C'est comme un puzzle, vous essayez de retrouver les morceaux qui racontent la même histoire. Petit à petit vous arrivez à recréer des ensembles", ajoute-t-il.

Après trois premières missions en juin, septembre et décembre, sept experts français se relayeront pour des visites périodiques à Mossoul, venant assister et guider les restaurations menées avec près d'une dizaine d'employés du musée.

La base de trône en pierre, couverte d'écritures cunéiformes, semble quasi reconstituée. Certains fragments tiennent ensemble avec des élastiques ou des petits cerceaux métalliques.

"Là c'est l'épicentre de l'explosion", lance un des experts irakiens, désignant un trou béant dans un coin de l'oeuvre.

Mis en déroute en 2017, l'EI était entré à Mossoul en 2014, imposant son règne de la terreur sur un tiers de l'Irak.

Les jihadistes avaient ravagé à coup de masses et au marteau-piqueur

des statues antiques et des trésors pré-islamiques du musée, mettant en scène cet acharnement dans une vidéo diffusée en février 2015.

Les pièces les plus volumineuses, difficilement transportables, ont été détruites pour le compte de la propagande. Les vestiges les plus petits ont été revendus au marché noir dans le monde entier.

"La base de trône a été pulvérisée en plus de 850 morceaux. Nous en avons rassemblé les deux-tiers", explique à l'AFP Choueïb Firas Ibrahim, fonctionnaire du musée.

Diplômé en études sumériennes, son savoir s'avère précieux pour les reconstitutions.

"Nous lisons les inscriptions, et sur cette base nous arrivons à remettre les pièces à leur place", confirme son collègue, Taha Yassin.

Les choses se compliquent toutefois: "Les fragments internes n'ont pas de surfaces plates ou d'inscriptions, c'est le plus difficile", ajoute-t-il.

Après des interventions d'urgence lancées en 2018 et les retards entraînés par la pandémie, le directeur du musée, Zaid Ghazi Saadallah, espère terminer la restauration de son institution dans un délai de cinq ans.

Naguère, son musée renfermait



© Getty Images / AFP

plus d'une centaine de pièces. "La plupart ont été détruites ou subtilisées", déplore-t-il.

Sur certains murs, des feuilles A4 identifient les vestiges disparus: "Il manque le mihrab de la mosquée Al-Rahmani en pierre d'albâtre", en allusion à ces niches murales indiquant la direction de La Mecque.

L'Irak souffre depuis des décennies du pillage de ses antiquités, notamment après l'invasion américaine de 2003 et l'arrivée des jihadistes. Mais le rapatriement de ces oeuvres est une priorité du gouvernement actuel.

Le projet à Mossoul est financé par l'Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones de conflits, ALIPH.

Outre le Louvre, il implique la Smithsonian Institution, qui fournit des formations aux équipes du musée, et le World Monuments Fund, chargé de la restauration du bâtiment.

Au total, le Louvre mobilise une vingtaine de personnes parmi lesquelles "des experts pour le bois et pour le métal", explique Ariane Thomas, directrice du Département des Antiquités orientales.

Recettes

Gâteaux marocains amande et citron



Ingrédients :

400 g d'amandes mondées
4 citrons jaunes (zestes uniquement)
200 g de sucre en poudre
2 gros oeufs (plus si besoin)
1/2 c à c d'extrait de vanille (ajout personnel)

Sucre glace

1 pincée de levure chimique

Préparation:

La veille, mixez les amandes mondées avec le sucre en poudre et la vanille si vous en mettez. Incorporez le zeste des citrons, mixez encore une fois le tout.

Disposez cette pâte dans une boîte hermétique et réservez au réfrigérateur.

Le lendemain, sortez la boîte, laissez la

pâte ainsi prendre la température de la pièce. Battez les oeufs en omelette avec la pincée de levure chimique, les rajouter à la pâte.

Bien amalgamer le tout pour obtenir une pâte lisse.

Formez des boules de la taille d'une noix (ici 27 g); roulez chaque boule dans du sucre glace, à l'aide d'un couteau, incisez sur le côté pour les décorer.

Disposez les boules sur une plaque recouverte de papier sulfurisé et faites cuire au four préchauffé à 160°C environ 13 minutes pas plus, les gâteaux ne doivent pas trop cuire.

Dégustez accompagné d'un bon thé à la menthe.

Le string en guise de masque

Un passager d'un vol United Airlines qui portait un string rouge sur le visage en guise de masque a été contraint de débarquer avant le décollage à l'aéroport de Fort Lauderdale, en Floride, ont rapporté jeudi des médias locaux.

L'homme de 38 ans a expliqué à la chaîne locale NBC2 avoir ainsi voulu démontrer l'"absurdité" de la règle obligeant à porter un masque pour se protéger contre le Covid-19 à bord des avions tout en autorisant les passagers à les retirer pour boire et manger.

Une vidéo de l'incident survenu mercredi, filmée par un autre passager, montre l'équipage l'informer qu'il ne pourra pas rester à bord de l'appareil s'il conserve son string sur le visage. Après discussion, l'homme finit par quitter son siège, résigné.

Lors de son entretien à NBC2, il s'est ensuite comparé à l'Afro-Américaine Rosa Parks, icône de la lutte pour les droits civiques aux Etats-Unis qui a refusé en 1955 de céder son siège à un homme blanc dans un bus, remettant en cause les lois discriminatoires en vigueur à l'époque.

"Dans ce pays, chaque changement a été provoqué par des gens ordinaires", a-t-il expliqué avec sérieux. "Rosa Parks n'était pas célèbre. Elle a changé le cours de l'histoire."

"Le client ne respectait clairement pas l'obligation fédérale de porter un masque et nous sommes reconnaissants à notre équipage de s'être occupé du problème au sol avant le décollage, évitant une quelconque interruption potentielle dans les airs", a réagi United Airlines dans un communiqué transmis à la presse locale.

